LE BEAUREPAIRIEN

Le magazine communal

Janvier 2021

www.mairie-beaurepaire85.fr

Beaurepaire

une commune à bien vivre

Voeux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire était pour moi l'occasion de vous rencontrer pour vous présenter l'équipe municipale et ses projets. Mais pas question de jouer avec la sécurité des habitants. Alors comme depuis le début de cette crise, on réfléchit, on s'adapte et on innove.

Je vous donne rendez-vous le :
vendredi 15 janvier à 19h
sur le site internet et Facebook de la mairie pour des vœux en vidéo.

Mot du maire

Chères Beaurepairiennes et Beaurepairiens,

Beaurepaire est une commune riche, très riche… très riche de générosité, riche de bénévolat, riche d'initiatives.

Je souhaite retenir de cette année 2020 cette richesse qu'est la solidarité et le bénévolat de nos habitants, valeurs essentielles dans l'esprit de cohésion de notre commune, de la Vendée, à laquelle j'attache une importance toute particulière. Cette valeur qui nous caractérise vient d'atteindre une reconnaissance au niveau départemental avec l'obtention du label « Vendée Double Cœur » pour Beaurepaire pour les 3 prochaines années (voir page 28). Comme je vous l'avais écrit dans notre premier bulletin, « ces gestes caractérisent votre double cœur ». Pour cela, je souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles, toutes les associations qui se donnent à fond pour les jeunes, pour les familles, pour les personnes âgées, pour les personnes en situation de handicap. Cette année, vous avez redoublé d'initiatives et dépensé beaucoup d'énergie pour ajuster les protocoles sanitaires et trouver des solutions pour pérenniser votre association.

C'est vrai que cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie, le fonctionnement de nos services – notamment autour des écoles, du périscolaire, de l'Ehpad – mais vous avez su vous adapter à ces mesures contraignantes. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles.

Malgré tout, même dans ce contexte pour le moins pénalisant, nous avançons pour améliorer votre quotidien :

En termes de travaux structurants, nous avons lancé le projet de rénovation du périscolaire (page 12), un programme d'entretien de nos voiries (bourg et villages), ainsi que la tranche 3 du lotissement de La Clé des Chants.

Par ailleurs, nous avons reçu la visite des architectes du CAUE de Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui nous ont ouvert les yeux sur des pans oubliés de notre patrimoine et sur les possibilités qui s'offrent à nous pour l'aménagement de notre centre bourg. Bientôt viendra le temps de la concertation avec les habitants. En parallèle, nous nous devons d'entretenir nos bâtiments et nos infrastructures existantes.

En plus du Label Double Cœur, notre commune est restée active avec les Joséphines, le dispositif Argents de Poche pour les 16-17 ans, les nouvelles initiatives des écoles pour financer leurs projets, les animations de notre animateur jeunesse... En début d'année, nous mettons en place de nouvelles commissions, ouvertes aux habitants qui souhaitent devenir acteurs de la vie communale, dans les domaines aussi variés que Villes et Villages Fleuris, l'Histoire de la commune, l'Environnement... (voir page 46).

Je tiens à adresser tout particulièrement un message de solidarité à l'attention de nos artisans et commerçants fortement impactés par les fermetures. J'invite tous les citoyens à reprendre le chemin vers nos commerces, nos artisans locaux et vers nos circuits courts.

Par ailleurs, suite aux resctrictions sanitaires de ces derniers mois, nous déplorons le manque d'interactions sociales qui impacte les personnes seules, les personnes âgées, ... mais aussi toute notre jeunesse qui va devoir innover pour construire un nouveau futur. Nous allons œuvrer pour ne pas les oublier en ce début d'année.
Je pense à vous toutes et vous tous, précipités dans cette réalité qui nous échappe.

Cette année 2020 restera une année particulière pour beaucoup d'entre nous, avec parfois l'impression d'être au pied d'un mur qui ne cesse de grandir. Nous le franchirons, toutes et tous ensemble, en portant dans nos coeurs la joie, l'amour, l'amitié, la vie ! Des plus grandes crises émergent les plus grands espoirs.

Prenez soin de vous.
Je vous souhaite une excellente nouvelle année 2021 !

Franck Gauthier
Maire de Beaurepaire

SOMMAIRE

P.4 Urbanisme

P.6 Voirie et services techniques

P.8 Développement durable et environnement

P.12 Bâtiment et patrimoine

P.14 Finances

P.15 Développement local

P.18 Enfance et jeunesse

P.26 Affaires sociales

P.27 Vie associative, culture et communication

P.40 Si Beaurepaire m'était conté

P.42 Etat civil

LA TRANCHE 3 DU LOTISSEMENT DE LA CLÉ DES CHANTS.

Le 16 novembre dernier, les premiers coups de pelle ont été donnés dans la tranche 3 du lotissement de La Clé des Chants. Dans la continuité des 2 premières tranches, ce quartier se veut "écologique" avec une maitrise de la qualité paysagère et urbaine.

Les travaux de terrassement, viabilisation et voirie devraient prendre fin en février 2021 ; les premières constructions pourront alors commencer.
Derrière le merlon de terre, situé le long de la déviation, sera tracé un cheminement piéton ainsi qu'un petit bassin d'orage paysagé.

Pour cette **3ème tranche de 24 parcelles**, la commune a souhaité attribuer les lots sur **dossier de candidature**. Les personnes intéressées ont été invitées à déposer un dossier entre le **1er novembre et le 15 décembre 2020**. Dans un premier temps, **12 lots ont été attribués**. Un second appel à candidature sera proposé dans les prochaines semaines. Les dossiers peuvent d'orès et déjà être retirés en Mairie.

Pourquoi un dossier de candidature ?

1. Pour maîtriser le nombre de constructions à destination locative. Bien que l'offre locative soit insuffisante sur notre territoire et utile au parcours résidentiel ; la demande est en ce moment très forte et elle doit être encadrée pour ne pas devenir majoritaire dans ce type de programme.
2. Pour favoriser l'accession à la propriété en donnant plus de chances aux primo-accédant.
3. Pour équilibrer la pyramide des âges.
4. Pour gérer et optimiser le fonctionnement des équipements publics de la commune en cadençant le rythme des constructions.

Le prix de vente des terrains est de 69,50€ TTC le m² pour l'ensemble des lots.

Pour le lotissement privé "La Prée 3", les travaux de terrassement et viabilisation doivent débuter tout début janvier.

La première tranche de 18 lots est ouverte à la réservation.

BEAUREPAIRE – LES HERBIERS (ZONE EKHO) : ÇA ROULE !

L'itinéraire cyclable reliant Beaurepaire à la Zone Ekho des Herbiers a été officiellement inauguré. Il est désormais possible de rejoindre en deux-roues les zones économiques de la Souchais et Ekho. L'itinéraire sera ensuite prolongé jusqu'au centre-ville des Herbiers. Une 1ère pierre du "Plan vélo" intercommunal.

« Avec l'itinéraire Beaurepaire-Les Herbiers, nous inaugurons ce matin un 1er itinéraire et un point de départ symbolique de la politique mobilité au Pays des Herbiers », a expliqué Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Cette cérémonie s'est tenue le 3 octobre 2020 en présence de Mme Anne Tagand, nouvelle Secrétaire générale de la Préfecture de Vendée, Mme Cécile Barreau, vice-présidente du Conseil Départemental de la Vendée, des maires du Pays des Herbiers, de conseillers municipaux adultes et enfants.

Pour sécuriser et améliorer le confort de ces 5 km d'itinéraire, le Pays des Herbiers a investi 145 000 € et bénéficié du concours de :

- la Région Pays de la Loire, au travers du Contrat Territoire Région : 53 941 € ;
- l'Etat, via la DETR : 37 641 € ;
- le Conseil départemental de la Vendée, via le Contrat Vendée Territoire : 24 657 €.

Il s'agit d'un 1er tronçon, qui dessert des zones d'activités économiques en bordure d'autoroute, en plein développement. Lors de l'aménagement du parc Ekho Sud, cette liaison sera poursuivie jusqu'au centre-ville des Herbiers. « Nous avons d'ailleurs appris tout récemment, que nous sommes lauréats du Fonds mobilités actives et pourrons bénéficier de 117 000 € pour ce futur projet (soit plus de 50% du coût) ! », se réjouit la Présidente du Pays des Herbiers.

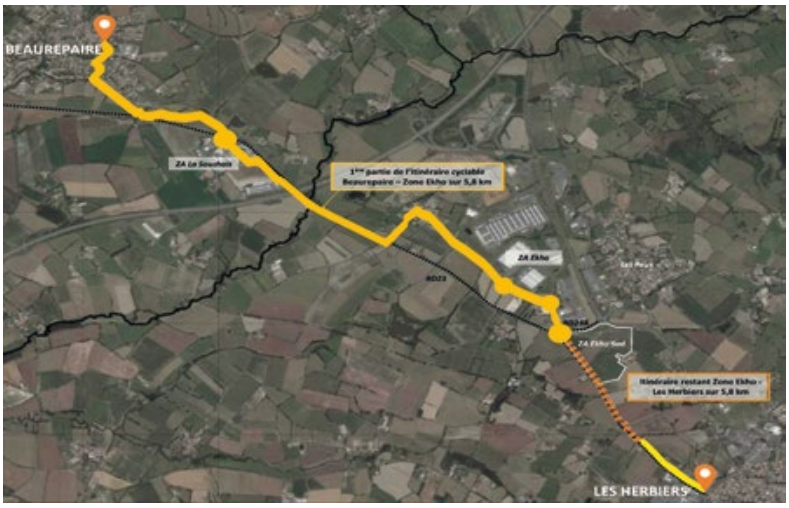

VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS EN 2021.

Pour structurer cette réflexion et passer à la vitesse supérieure, le Pays des Herbiers a engagé le travail autour d'un schéma directeur des modes actifs. Les trajets du quotidien : trajets domicile-travail, vers les lieux de vie, de loisirs …, qui représentent l'enjeu majeur, seront au cœur de la réflexion.

DE NOMBREUX TRAVAUX AU COURS DU 2ÉME SEMESTRE 2020.

LE CURAGE DE FOSSÉS.

Le service technique de la commune, avec la participation d'un exploitant agricole, ont réalisé une opération de curage des fossés. Ainsi 3,5 km de curage ont été effectué sur la voie communale allant du village de La Godardière au village Les Laitières.

Cet entretien curatif a pour but d'éloigner rapidement l'eau de la chaussée en vue d'assurer de bonnes conditions de viabilité et de sauvegarder l'ouvrage routier tout en préservant les milieux récepteurs de ces rejets.

Cette action sera reconduite en 2021.

LES ALLÉES PIÉTONNES REMISES À NEUF.

Une allée piétonne a été entièrement refaite entre la rue du 11 Novembre et la rue de l'Espérance, ainsi que quelques autres dans le bourg. Plus pratiques et agréables à emprunter !

L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES ÉCOLIERS.

La haie entre le chemin et la route a été arrachée, des bubles ont été plantés et l'ensemble a été mis en pelouse. L'accès aux écoles par la rue du Bocage sera ainsi plus sécurisé (des ganivelles en châtaignier seront également installées entre les arbres existants).

L'ÉTANG DE LA COUSSAIE.

Une entreprise est intervenue avec les agents techniques de la commune pour déboucher la buse de vidage du plan d'eau. De plus un élagage sera réalisé cet hiver.

L'AMÉNAGEMENT PÔLE SCOLAIRE.

La nouvelle aire de jeux pour les 3 – 12 ans, près du foyer rural, est ouverte ! Cela fait la joie des enfants, mais aussi des ados avec une table de "tennis de table". Aussi les parents pourront garder un œil sur leurs enfants tout en se relaxant sur deux fauteuils "bain de soleil". L'aire de jeux vétuste qui se trouvait proche de la périscolaire a été supprimée. Par ailleurs, quelques travaux de finition restent en cours.

LE MOT DE Aurélien BRIZARD

Responsable des services techniques

Vous les croisez régulièrement, mais savez-vous qui sont les agents techniques de la commune ? Savez-vous quelles sont leurs missions, leurs tâches, leurs activités ?

Si vous souhaitez les connaitre un peu plus, ou mieux comprendre leurs activités, un très beau reportage vidéo a été réalisé. Nous vous invitons à venir le visionner sur le site internet de la commune.

www.mairie-beaurepaire85.fr

L'ANTENNE 4G D'ORANGE AU STADE EN SERVICE.

Tous les raccordements ont été réalisés sur l'antenne, et la phase de tests est terminée. Nous pouvons enfin constater une amélioration du réseau téléphonique Orange.
En revanche, celle-ci a pu perturber la réception de TNT sur votre téléviseur.
Si la perturbation que vous constatez est consécutive à la mise en service de l'antenne 4G, l'intervention technique sera prise en charge par l'opérateur de téléphonie mobile. Vous n'aurez donc rien à payer. Si la perturbation TV provient d'un défaut d'installation, vous devrez prendre en charge les frais de remise en conformité de votre installation.

Si vous constatez des perturbations, signalez-les sur www.recevoirlatnt.fr

TRAVAUX À VENIR EN DÉBUT 2021.

❶ Ouverture d'un chemin reliant la nouvelle aire de jeux (proche du Foyer Rural) au sentier d'interprétation.

❷ Création d'un chemin reliant la rue de la Maine au stade face à l'arrêt de bus.

❸ Réaménagement de la zone des Moloks à proximité du centre de secours.

PARTICIPATION AU CONCOURS "VILLES ET VILLAGES ETOILES".

Grâce au programme de rénovation de l'éclairage public commencé en 2015, la commune de Beaurepaire a montré sa volonté de prendre en compte l'importance de l'éclairage public, tant au niveau de la consommation électrique qu'au niveau de la pollution lumineuse.

Ce programme de rénovation est désormais terminé. Il a permis de changer un grand nombre de lampadaires et de réguler l'allumage de l'éclairage public.

C'est sur cette belle lancée que notre commune a décidé de participer au concours "Villes et Villages étoilés". En collaboration avec le Sydev, organisme en charge de l'éclairage public sur Beaurepaire, nous avons établi un dossier auprès de l'ANPCEN (Agence Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) afin d'obtenir le label, allant de 1 à 5 étoiles. On espère tous une issue positive !? Les résultats sont prévus en début d'année 2021.

LA POLLUTION LUMINEUSE, QU'EST-CE C'EST ?

Depuis la nuit des temps tous les êtres vivants ont été habitués au cycle "lumière le jour et obscurité la nuit" : cela s'appelle le rythme circadien (l'horloge biologique)! La mélatonine baisse, ce qui favorise le sommeil.

Mais, en France, depuis quelques dizaines d'années la nuit a changé dans nos bourgs et même dans nos campagnes :

- En 20 ans l'éclairage public a doublé + de 11 millions de points lumineux et 3,5 millions d'enseignes.
- La durée moyenne d'éclairage par point lumineux est de 3200 heures (soit 8,5 heures par nuit). Elle était à 2100 heures en moyenne en 1990.
- L'éclairage public, c'est en moyenne 41 % de la consommation électrique d'une Commune.

La pollution lumineuse produit de réelles nuisances dans nos villes :

- Halo lumineux au-dessus des villes gênant pour les astronomes amateurs et professionnels.
- Lumières d'éclairage public intrusive dans les résidences.
- Gênes pour les espèces nocturnes (insectes, poissons, et autre faune et flore).
- c'est la 2ème cause d'extinction des insectes après les pesticides.

LES AXES D'AMÉLIORATION :

- réduire le temps d'allumage.
- réduire la densité (par exemple, un lampadaire sur deux).
- réduire la puissance (recommandation : inférieur à 70W pour les lampes Sodium Haute Pression, 35W pour les lampes LED).
- orienter le flux lumineux (éclairer vers le bas uniquement).
- tendre vers une colorimétrie chaude (pas de blanc).

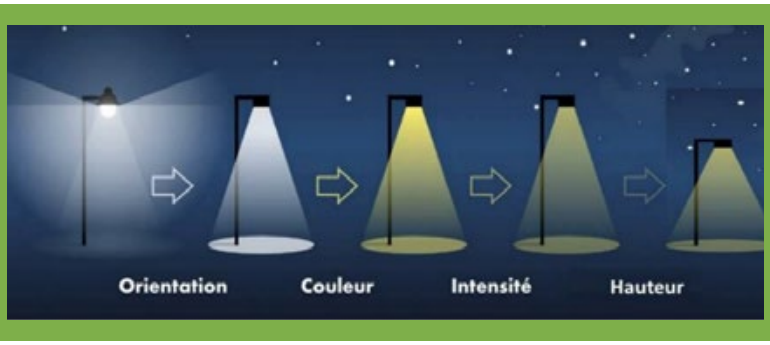

Le décret n°2012-118 du 30 janvier 2012 relatif aux enseignes et publicités lumineuses, institue une obligation d'extinction des dispositifs lumineux entre 1h et 6h du matin (sauf cas particulier, entreprise travaillant avec des horaires de nuit par exemple). La commune de Beaurepaire peut se féliciter : la grande majorité de nos commerçants et artisans éteignent leurs enseignes la nuit.

Consommation annuelle de l'éclairage public à Beaurepaire (2011-2019) :

- Diminution de 40 % de la consommation annuelle d'éclairage public (malgré une augmentation des points lumineux due aux nouveaux quartiers).
- Baisse de 50 % de la consommation par point lumineux.

DES AXES DE PROGRESSION :

- Il reste encore des lampadaires type "boule" à changer.
- Les horaires d'extinction peuvent être encore affinées par zone.
- L'éclairage du nouveau parking du Pôle Scolaire pourrait être optimisé.

L'IMPORTANCE DES BASSINS TAMPON.

La région des Pays de la Loire finance la création de "zones humides tampons sur le bassin versant de la bultière" afin de capter un maximum d'eaux de ruissellement visant à limiter les transferts de polluants vers les cours d'eau.

Les objectifs principaux de ce programme d'actions sont :
- améliorer le fonctionnement général des cours d'eau pour leur redonner leur capacité d'auto-épuration,
- rétablir le fonctionnement des ruisseaux et plus particulièrement les petits cours d'eau situés en tête de bassin,
- restaurer la continuité écologique des cours d'eau pour permettre le transfert des sédiments et la migration des espèces,
- intervenir en amont des obstacles à l'écoulement par des actions de diversification des habitats et des écoulements, actions de gestion des berges et de la végétation sur les rives (mise en défend des berges par la pose de clôtures et d'abreuvoirs, restauration de la végétation sur les rives, plantations, ...).

LES BOUCHONS DE L'AVENIR.

Grâce à la collecte et la vente des bouchons, l'association a remis, en octobre 2020, 11600 euros en 15 dons à des personnes en situation de handicap. Au local de Vendrennes, 16,5 T de bouchons ont été collectés et vendus sur 1 an et demi. Le local étant vendu, les bouchons vont à présent être stockés au village de la Souchais près de la CAVAC à Beaurepaire. Si des personnes sont intéressées pour faire du tri, merci de le faire savoir au 06.08.06.99.34.

Ne jetez plus vos bouchons et couvercles. C'est un geste simple pour une bonne cause: le handicap.

Le responsable communal,
JP Audureau.

BROYAGE DE VÉGÉTAUX.

L'opération « Broyage de vos végétaux » n'a pas pu avoir lieu cette année pour des raisons sanitaires. En 2019, vous aviez été une quinzaine à venir profiter du matériel mis à disposition par la Communauté de Commune à l'atelier municipal de Beaurepaire. Après avoir broyé vos branches et branchages (taille de haie par exemple), certains d'entre vous étiez repartis avec leur propre paillage.
L'opération avait été appréciée et nous espérons pouvoir la renouveler à l'automne 2021.
Nous invitons les plus motivés à vous renseigner : des locations de broyeurs existent, entre particuliers ou vers des professionnels.

Pourquoi broyer les végétaux?
C'est une solution simple de valorisation, cela permet de :
- limiter les dépôts en déchetterie,
- réduire le volume des déchets verts,
- donner une seconde vie à nos déchets verts "ce qui vient de la nature, retourne à la nature".

Une fois broyés les déchets verts peuvent avoir de multiple vies :
- nourrir le sol en apportant des milliers de champignons, de bactéries et autres organismes,
- limiter l'apparition d'herbes « indésirables » dans les parterres (paillage de massifs, pieds d'arbres, jardin),
- protéger du froid hivernal,
- ralentir l'évaporation de l'eau en été,
- équilibrer votre compost en matière végétal sèche.

LA MINUTE VERTE.

Chaque mois sur notre page Facebook, faites le plein de bonnes idées pour améliorer votre quotidien et préserver la planète avec "La minute verte" présentée par la commission développement durable et environnement !

www.facebook.com/beaurepaire85

Beaurepaire
une commune à bien vivre

A LA SAINTE CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE !

Le Pays des Herbiers a mis en œuvre un programme de soutien à la plantation de haies bocagères (et de petits bosquets) ouvert aux particuliers, mais aussi aux agriculteurs. "Notre programme vise à conseiller nos concitoyens dans leurs projets de plantations : comment aménager sa haie? Quelles essences choisir? Nous espérons ainsi voir fleurir plus de végétal dans notre paysage, et toute la faune et la flore qui va avec", souligne Gérard Préaud, vice-président en charge du développement durable. La Communauté de communes a consacré à ce programme une enveloppe de 25 000€ en 2019 et a missionné le CPIE Sèvre et Bocage pour accompagner les porteurs de projets dans leur réflexion.

L'aide pour les particuliers comporte :
1- Du conseil à la conception du projet : implantation de la ou des haies, choix des essences…. par le CPIE Sèvre et Bocage.
2- La fourniture de plants et de paillage biodégradable (pour des projets allant de 25 à 1 000ml ou des petits bosquets inférieurs à 100m²).
3- Les travaux de plantations restent à la charge des bénéficiaires.
Nous vous tiendrons informés de l'ouverture des candidatures pour l'année 2021.

Au moment où vous lisez ces lignes, la Sainte Catherine est passée (25 novembre) mais c'est encore la période propice pour planter des arbres. La commission environnement vous propose un tour d'horizon des possibilités qui s'offrent à vous.
Ce proverbe est né à une époque lointaine où les jardiniers ne plantaient presque que des espèces à feuillage caduc (une plante au feuillage caduc est donc une plante qui perd ses feuilles, généralement larges, lorsque celles-ci deviennent encombrantes, leurs feuilles tombent pour leur permettre d'économiser de l'énergie). Ils avaient alors observé que la période la plus favorable pour effectuer la plantation à racines nues des arbustes et des arbres fruitiers commençait à partir de la Sainte Catherine (du 25 novembre jusqu'au début du printemps).
A partir de cette période les arbres entrent en repos végétatif, ils ont perdu leurs feuilles et on peut alors les déplanter d'un endroit pour les replanter ailleurs sans beaucoup de risques, même si leur système racinaire est totalement mis à nu.

Plantation des fruitiers à racines nues.

Cette technique de plantation est la plus courante pour les arbres fruitiers (cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers,…), les arbres de notre bocage aussi (érables, chênes, hêtres, amélanchiers notamment) hors période de gel.

- Commencez par creuser le trou de plantation : il doit être plus grand que le volume des racines de l'arbre
- Mélangez à la terre extraite du trou, du compost ou du fumier bien décomposé.
- Procédez à l'habillage des racines, c'est-à-dire à la suppression des racines abîmées ou sectionnées, et des racines trop longues. Ces coupes bien nettes cicatriseront plus rapidement et permettront le développement du chevelu racinaire.
- Vous devrez parfois aussi faire une taille de plantation concernant les tiges cassées de l'arbre et rabattre celles qui sont trop longues afin d'avoir un rapport branches / racines plus équilibré.

ASTUCE- Pralinez les racines afin d'augmenter les chances de reprise réussie de votre arbre : le pralin consiste à enrober, avant la plantation, les racines d'un arbre ou d'un arbuste avec un mélange boueux à base d'argile, de bouse de vache et d'eau.

Pourquoi planter des arbres dans vos jardins ?

La déforestation s'est accélérée de 25 % dans la forêt Amazonienne au premier semestre 2020 selon l'Institut National des recherches spatiales (INPE). Elle a touché 3069 km2, le chiffre le plus élevé depuis la compilation de ces données. Selon eux, l'année 2020 est partie pour être la plus dévastatrice de tous les temps pour la forêt amazonienne, pire que 2019, quand la recrudescence des incendies avait choqué le monde entier.

Chacun à son échelle peut aider à contrer l'effet de la déforestation, ne serait-ce qu'en plantant un ou deux arbres dans son jardin. De plus, les arbres sont une richesse inestimable qui contribue de plusieurs façons à améliorer la qualité de vie. En effet, un arbre absorbe les polluants atmosphériques, le bruit et les eaux de pluie, tout en diminuant le ruissellement dans les égouts. L'arbre est le meilleur outil pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur en milieu urbain puisque l'ombre qu'il procure réduit la température ambiante.

Mais ce n'est pas tout ! En plus d'améliorer le paysage, les arbres abritent plusieurs espèces fauniques et permettent ainsi une plus grande biodiversité.

Vous l'aurez compris, les avantages à avoir des arbres dans votre jardin, fruitiers ou non sont nombreux.

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BEAUREPAIRE.

EDF Renouvelables remporte deux projets solaires au sol en Pays de la Loire lors du dernier appel d'offres solaire de la Commission de Régulation de l'énergie (CRE).

EDF Renouvelables a remporté 2 nouveaux projets de centrales photovoltaïques au sol, dans les départements de la Vendée (Beaurepaire) et du Maine-et-Loire (Saumur), d'une capacité totale de plus de 23 MW lors du dernier appel d'offres solaire (dit "appel d'offres CRE 4.8").

Celui de Beaurepaire est situé sur l'ancienne mine d'uranium. Cette centrale photovoltaïque, d'une puissance de 12,8 MW, sera composée d'environ 29 000 panneaux et produira localement 14,4 GWh par an. Elle permettra d'alimenter l'équivalent de la consommation électrique de 6000 personnes (chauffage inclus), soit 20% de la population de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

Le projet a été développé en étroite concertation avec les élus locaux, les propriétaires fonciers et les parties prenantes locales. Les travaux débuteront fin 2021 pour une mise en service en 2022.

Porteuse de nouvelles retombées économiques pour les collectivités, cette future centrale solaire fera l'objet d'une campagne d'investissement participatif.

Une intégration environnementale et paysagère.

Le projet se situe sur l'ancienne mine de Beaurepaire, au lieu-dit la Prée, autrefois exploitée pour l'extraction d'uranium.

La centrale photovoltaïque intègre les enjeux environnementaux du site en préservant le réseau de haies existant ainsi que la végétation caractéristique de zone humique. De plus, afin d'intégrer les enjeux liés au passé minier du site, aucun terrassement n'est prévu lors de la phase de travaux, limitant considérablement tout mouvement de terre.

L'intégration paysagère de la centrale solaire a été travaillée et une haie sera ainsi créée à l'ouest de celle-ci. Du fait de l'environnement préservé et de la création de cette haie, les perceptions de la centrale seront masquées.

13,9 hectares

Environ 29 000 panneaux cristallins

12,8 MégaWatts crête

Une production équivalente à la consommation annuelle **de 6000 habitants**

4 400 Tonnes de CO2 évitées/an

2018-2019
Réalisation des études techniques et environnementales

2020
Lauréat à l'appel d'offres de la CRE

2021
Début du chantier

2022
Mise en service

BÂTIMENT ET PATRIMOINE

LE CENTRE PÉRISCOLAIRE.

Comme nous l'évoquions dans le dernier bulletin municipal, le centre périscolaire avait déjà été identifié par l'ancien conseil comme nécessitant des travaux.

Ce bâtiment qui accueille de nombreux enfants chaque année est coché comme un sujet prioritaire sur la liste des bâtiments communaux. Des travaux importants sont à prévoir et cela nécessitera l'aide d'un cabinet d'architecte.
Toute la toiture doit être revue ainsi que les ouvertures pour assurer une isolation et une étanchéité optimale. Nous ne souhaitons pas nous précipiter dans ce projet puisque de nombreuses subventions sont déblocables et nous voulons en avoir pleinement connaissance avant de démarrer le chantier.

LE CABINET D'INFIRMIÈRES.

Début novembre, les infirmières de la maison de santé ont sollicité la municipalité pour avoir une structure fermée à l'extérieur de la maison de santé pour pratiquer les tests au COVID-19.

Comme c'est le cas sur d'autres communes du Pays des Herbiers, un chalet a été installé sur le parking de la maison de santé pour pratiquer ces tests : "Cette installation nous a facilité la tâche, dans l'organisation des tests. En effet, ceux-ci demandent une préparation différente de nos soins habituels. Nous remercions la municipalité de nous avoir aidé dans cette démarche." précise le cabinet d'infirmières.

LE PÔLE D'ACTIVITÉ DE LA PROMENADE.

Le pôle d'activité de la promenade a bénéficié d'un rafraîchissement de peinture dans la salle de réunion et sur le quai.
Une commande de mobilier (tables rabattables et chaises) est en cours.

LA MAIRIE.

Pendant l'opération "argent de poche", c'est la salle de conseil de la mairie qui a bénéficié d'un petit lifting. L'ancienne toile murale a été retirée par nos jeunes et le mur a été repeint en blanc. Là aussi, une commande de mobilier est en cours (tables rabattables et chaises) afin d'accueillir au mieux les évènements et notamment les mariages.

L'EGLISE.

Dans un souci de protection de notre patrimoine et notre histoire, la commission bâtiment a procédé à des études et diagnostics sur l'église. Cette dernière commence à montrer des signes de fatigue autant sur la façade qu'à l'intérieur. L'analyse précise nous permettra de budgétiser sa réhabilitation et participer à l'embellissement du centre bourg.

RAPPEL.

De la construction neuve à la rénovation, le guide de l'habitat durable de la Communauté de communes du Pays des Herbiers est fait pour vous aider.
N'hésitez pas à vous renseigner pour les économies d'énergie, l'accessibilité, l'Eco-Pass, le financement. Des permanences gratuites, ouvertes à tous, se tiennent dans les locaux de la la Communauté de communes sur rendez-vous : 02 51 91 87 06.

ECOPASS : COUP DE POUCE AUX PRIMO-ACCÉDANTS

Vous êtes primo-accédants ? Vous avez acquis un logement ancien et souhaitez le rénover ? Alors vous êtes peut-être éligible à l'EcoPass.

La Communauté de communes du Pays des Herbiers et le Conseil Départemental de la Vendée unissent leurs forces au sein du dispositif EcoPass, en faveur de l'accession à la propriété et de la rénovation énergétique des logements.

POUR QUI ?
Primo accédant d'une résidence principale ancienne.

QUELLE AIDE ?
La subvention est de 3 000 €.

LES CONDITIONS :
- Les bénéficiaires doivent répondre aux plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro.
- L'acquisition amélioration concerne uniquement les logements construits avant le 1er janvier 1990, destinés à être occupés comme résidence principale.
- Les travaux d'amélioration énergétique devront atteindre un gain énergétique :
- de 25% pour les logements acquis avec une étiquette énergétique inférieure ou égale à D,
- de 40% pour les logements acquis avec une étiquette énergétique E à « sans étiquette » (une grange par exemple).
- Les transformations d'usage permettant de convertir un bâti en logement sont éligibles.
- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel.

Renseignements et prise de rendez-vous au 02 51 91 87 06 / info@paysdesherbiers.fr
Retirez le Guide de l'Habitat dans votre mairie.

FOCUS SUR LE BUDGET.

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.
Le budget 2020 a été voté lors du Conseil Municipal du 4 juin 2020.
Il a été construit de façon responsable, réaliste, rigoureuse en maintenant notre capacité d'autofinancement. La volonté étant de concentrer les efforts à la fois sur le bien-vivre, la proximité pour faciliter la vie de tous et sur l'attractivité de notre commune en intégrant le développement durable dans nos projets.

Comment est organisé un budget ? Quelles sont les dépenses et les recettes ?

Un budget est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Au sens strict, il n'existe qu'un seul budget.
En effet, le budget primitif retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

De plus, il existe des budgets annexes qui retracent les recettes et les dépenses de services particuliers comme le lotissement La Clé des Chants 3, les bâtiments commerciaux…

La structure d'un budget comporte différentes parties :
– une section de fonctionnement,
– une section d'investissement.
Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes devant équilibrer les dépenses. L'équilibre de la section de fonctionnement doit se traduire également par un excédent des recettes par rapport aux dépenses, afin que ce surplus, ainsi dégagé, et qui constitue l'autofinancement (ou épargne brute), abonde le financement des investissements prévus par la collectivité et le remboursement du capital emprunté.

On distingue deux catégories de dépenses :
– les dépenses de fonctionnement : il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux…), subventions aux organismes publics et privés (associations etc...)
– les dépenses d'investissement : il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, du remboursement en capital des emprunts, etc.

Les recettes des collectivités, quant à elles, proviennent notamment :
– De la fiscalité locale
Les ressources de fiscalité directe locale sont principalement composées de trois taxes, composées elles-mêmes de parts. C'est l'État qui les collecte pour le compte des collectivités.
Seule la part communale est reversée à la commune.
- La taxe d'habitation.
- La taxe sur le foncier bâti.
- La taxe sur le foncier non bâti.

– d'impôts indirects,
– des dotations de l'État ainsi que des subventions de l'État et d'autres organismes publics ;
– des produits des services et du domaine des collectivités ;
– des produits des emprunts.

En moyenne, les dotations de l'État et de l'ensemble des organismes publics représentent environ 28 % des ressources globales de notre commune.

La plupart des dotations versées par l'État s'inscrivent dans une logique de compensation et/ou de transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. Le plus souvent, elles ont été créées en contrepartie d'une mesure nouvelle (par exemple : suppression d'un impôt local ou transfert de compétence).

LES CHIFFRES CLÉS DE NOTRE COMMUNE EN 2020.

1 656 000 € de budget de fonctionnement

1 975 000 € de budget d'investissement

Dans les recettes de fonctionnement :
- les impôts et taxes pour 976 384 € (58.96 %), dont la taxe foncière et taxe d'habitation pour 781 855 € (47.21 %)
- les dotations de l'état, subventions et participations pour 466 157 € (28.15 %)

La capacité d'autofinancement permet de rembourser le capital des emprunts sans recourir à des ressources exceptionnelles et à autofinancer les investissements.
En 2019 : 340 K€

La capacité dynamique de désendettement représente en 2019 : 3.4 années pour rembourser le capital de la dette soit un niveau relativement faible.

LE RETRAIT DU DISTRIBUTEUR DE BILLET.

Le Crédit mutuel a décidé de retirer son distributeur de billets, privant ainsi les Beaurepairiens d'un endroit pour retirer leur argent.

En date du 10 juillet 2020, la direction du Crédit Mutuel et le Conseil d'Administration nous ont informés par courrier qu'ils avaient entériné le retrait du Guichet Automatique de Banque.

Ce Distributeur Automatique de Billets (DAB) n'étant plus conforme aux nouvelles normes de sécurité et l'activité étant en déclin, l'enlèvement avait été programmé pour la fin du mois de septembre.
Début Août, nous avons rencontré la direction du Crédit Mutuel afin de faire part de notre mécontentement, et dénoncer la suppression d'un service pour les habitants de notre commune. Pour eux, la suppression est irrévocable. Ils nous ont expliqué que ce distributeur était obsolète, qu'il ne pourrait plus faire de mise à jour à terme et que ce n'était plus rentable.

C'est pour nous, un coup dur porté à notre commune, ce manque peut se répercuter sur tout un pan de l'économie et de l'attractivité locale. Un DAB, c'est un point d'attractivité dans un centre-bourg. Et l'absence d'argent liquide disponible pénalise les petits commerçants, les associations qui ne possèdent pas de terminal CB ou les exposants des marchés par exemple.

Afin de satisfaire la population et de ne pas supprimer totalement ce service de proximité, les banques proposent à leurs clients de retirer de l'argent chez les commerçants. Actuellement, il existe à Beaurepaire :
- Un point vert, retrait uniquement pour les clients Crédit Agricole au Bar des Sports de Beaurepaire.
- Le Crédit Mutuel nous a également fait part de son souhait de proposer un point bleu sur la commune, uniquement pour leurs clients, mais nous n'avons aucune information précise à ce jour.

REMISE GRACIEUSE DES LOYERS DU PÔLE D'ACTIVITE DE LA PROMENADE.

Les acteurs économiques de notre commune ont été impactés par la réglementation découlant des annonces gouvernementales concernant la gestion de la pandémie Covid 19. La première période de confinement de ce printemps a été particulièrement stricte et a entraîné une perte importante du chiffre d'affaires pour une grande partie d'entre eux.
La 2ème période de confinement a été plus souple pour certaines activités, même si elle n'en demeure pas moins défavorable.

C'est dans ce contexte particulier, que, dès cet été, la Commune a souhaité soutenir les acteurs économiques du Pôle de la Promenade. Après délibération, le 18 septembre 2020, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une remise gracieuse des Loyers (à hauteur de 50 %) aux entreprises attestant d'une perte de 50 % de leur chiffre d'affaires sur la période de confinement (17 mars au 11 mai 2020) en référence à l'année 2019.
Ainsi, les entreprises suivantes ont pu bénéficier d'une remise gracieuse proportionnelle à leurs loyers, soit un total de 978,04€ HT pour la commune.

	Loyers payés du 17/03/2020 au 11/05/2020	Remise
FLEUR DE LAVANDE	944,05 €	472,03 €
AUTO-ÉCOLE ECO	583,58 €	291,79 €
M.MOINDRON DAVID	257,44 €	128,72 €
MULTILAP SAS	171,01 €	85,50 €

LA MUNICIPALITÉ À LA RENCONTRE DE SES COMMERÇANTS.

Lundi 2 novembre 2020, la municipalité de Beaurepaire a souhaité rencontrer ses commerçants pour échanger sur cette nouvelle période de confinement et mettre en place des actions de sensibilisation des habitants au soutien des commerces de proximité.

Sans remettre en cause la décision de confiner la population, qui semblait indispensable pour de casser la progression du COVID-19 avant les fêtes de fin d'année ; la nouvelle équipe municipale s'est associée avec les initiatives de résistance (arrêtés, lettres de l'AMF de Vendée) face à l'injustice de traitement des commerces de proximité aux profits des super et hypermarchés et des sites de vente en ligne.
La décision de partiellement fermer les rayons « non nécessaires » des supermarchés ne répondait pas à la demande des commerces de Beaurepaire. Il était par exemple pour nous difficile de comprendre que nos salons de coiffure soient fermés alors qu'un protocole de désinfection stricte est mise en place entre chaque client.

Cet échange a permis de mettre en place des actions concrètes pour sensibiliser la population à nos commerces de proximité : liste des actions mises en place par nos commerçants, vidéos, banderoles aux entrées de la commune, flyer dans les boites aux lettres...
De plus, nos commerçants ont su s'adapter et innover : livraison à domicile, boutiques en ligne, click and collect, pizzas et repas à emporter...

Par ailleurs, nous encourageons nos concitoyens à privilégier le local par rapport aux géants du net.

Plutôt que tous ces cafouillages gouvernementaux, nous préfèrerions que l'état donne aux élus locaux, aux communautés de communes, aux départements le pouvoir de décider sur nos politiques économiques et sociales locales.

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG.

Le centre-bourg joue un rôle essentiel pour la cohésion de notre commune. Les espaces publics sont des lieux de mixité, de services, de commerces, d'évèmenents culturels et cultuels, ils sont propices aux échanges et favorisent les liens qui nous unissent sur un même territoire.

La rénovation et l'aménagement de notre centre bourg est un projet majeur de notre mandat. Il nécessite une approche globale qui mêle à la fois l'habitat, le développement économique et la restructuration de la voirie.

Cette revitalisation ne doit pas être figée sur un modèle obsolète lié à des modes de vie et des modèles économiques dépassés, mais au contraire, elle se doit d'inventer de nouveaux modèles répondants aux évolutions de la société, à ses modes de consommer, de se déplacer et de communiquer tout en intégrant les nouveaux défis de la transition écologique et énergétique de nos territoires.

Enfin, il est essentiel que la revitalisation de notre centre-bourg s'inscrive dans une démarche de projet partagé par l'ensemble des acteurs du territoire. Cette réflexion se doit d'être vivante et ouverte à la contribution de chacun.

Nous tenons à remercier les commerçants et les habitants qui ont répondu à l'étude menée par le Communauté de Communes du Pays des Herbiers. Cette étude, dirigée par le Bureau d'Etude Lestoux et Associés, engage une réflexion sur l'attractivité commerciale de chaque commune du Pays des Herbiers. Elle sera une des pistes de réflexion pour développer l'attractivité et les activités économiques dans notre centre-bourg.

Ce projet en est aujourd'hui à ses prémices. Il nous est pour le moment impossible de vous en donner même les grandes lignes. C'est un projet qui prendra plusieurs années mais nous vous tiendrons régulièrement informé de son évolution.

A la fin de ce magazine communal, vous retrouverez un coupon qui vous laisse la possibilité d'exprimer vos souhaits sur ce projet.

LE PASSEPORT CIVISME.

En septembre, la 3ème édition du passeport civisme a été lancée avec la cérémonie de remise des livrets aux CM2 via leur élus au Conseil Municipal des Enfants.

Mais qu'est ce que c'est ?
Le passeport du civisme est un guide ludique et pédagogique proposé à tous les élèves de CM2 de la communauté de commune du Pays des Herbiers.
Dans ce guide, ils sont invités à réaliser individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire, diverses missions afin de s'impliquer dans une action de solidarité, de participer au devoir de mémoire, parrainer un ainé …

En ce début d'année scolaire, et compte tenu du contexte sanitaire, certaines actions n'ont pas pu se réaliser tel que prévu initialement. Cependant, notre volonté était tout de même de les impliquer dans ces missions. Nous leur avons donc proposé des actions alternatives :
- Les enfants devaient envoyer une création en lien avec le 11 novembre. Ils ont été réactifs et créatifs.
- Nous avons également proposé une action alternative à la visite de l'Ehpad qui n a pas pu se faire en cette période sanitaire. Les enfants ont été invités à créer des cartes de vœux et/ou des décorations de Noël. Celles-ci ont été transmises à l'Ehpad.

GRANDIR EN FAMILLE.

En octobre, le Pays des Herbiers a organisé un atelier "parent-enfant" chez Elsa, artiste-peintre beaurepairienne.

Devenir parents c'est se confronter à des interrogations récurrentes, à des étapes clés du développement de nos enfants.
Lors de ces rencontres, le Pays des Herbiers souhaite permettre aux parents :
- d'acquérir des connaissances en matière d'éducation,
- de développer des compétences parentales,
- de renforcer les liens qui les unissent à leurs enfants,
- de diminuer le risque de passage à l'acte délinquant.

Pour cela, différents ateliers, café parents et conférences sont proposés gratuitement. Le 1er atelier s'est déroulé à "L'Atelier d'Elsa" artiste-peintre de Beaurepaire. Le thème proposé était : Dessin et peinture pour se retrouver en famille et apprendre à explorer sa créativité.

Retrouvez les prochaines dates d'ateliers à la fin de ce magazine communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Dans le cadre du projet "p'tits reporters" réalisé avec les élus du Conseil Municipal des Enfants, leur curiosité s'est portée cette année sur l'Atelier d'Elsa. Après avoir questionner le maire l'année dernière, les jeunes élus ont fait le choix d'interviewer Elsa Laborieux, à l'origine de l'atelier d'art situé dans le bourg de la commune, à côté de l'église. Une rencontre que les jeunes ont appréciée. Ils ont, pour la plupart, découvert un lieu, et une profession qu'ils ne connaissaient pas. Une vidéo de cette rencontre a été réalisée. Elle est disponible sur le Facebook de Pierre l'animateur jeunesse, celui de la Mairie et sur le site internet.

Un grand merci à Elsa pour son accueil et pour s'être prêtée au jeu des questions.

SPORT DECOUVERTE ET MULTISPORTS.

Comme chaque année, la demande d'inscription est importante au sport découverte et au multisports. Trop importante même, au point que plusieurs enfants se retrouvent sur liste d'attente. Pour pallier à cela, Pierre, en lien avec la commission jeunesse, a trouvé en partie une solution en proposant un créneau supplémentaire le jeudi soir de 17h à 18h pour les 4-6 ans.
Ce créneau vient s'ajouter à ceux déjà existants du mardi soir, du mercredi toute la journée, et du jeudi soir.
Ainsi, cette année, le sport proposé par Pierre sur la commune compte 87 sportifs dans ses rangs.
Merci beaucoup à Maëlys BURG, Manon CHAUVET et Laura GIRAUD pour leur coup de main lors de la séance de multisports du jeudi soir (18h15-19h30). Cette aide précieuse permet d'accueillir 3 jeunes supplémentaires aux séances sur l'année.

Pour rappel, le sport découverte est ouvert aux enfants de 4 à 9 ans. Il permet de découvrir une quinzaine de sports au cours de l'année.
Le multisports est ouvert aux 9-12 ans et permet de pratiquer 5 sports (1 par cycle) de manière plus approfondie.

Je profite de ce bulletin pour remercier Emeline Bouhineau qui a réalisé les deux logos pour la partie "Sport" et la partie "Animation jeunesse".

ANIMATION JEUNESSE

En raison du contexte sanitaire, nous avons malheureusement été amenés à annuler le camp d'été ados qui devait avoir lieu à Poupet. Nous étions évidement tous déçus, mais ce n'est que partie remise !
Les activités d'été ont toutefois pu se faire, dans le respect du protocole des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs). Beaucoup d'animations en pleine air avec de la course d'orientation, du canoë, du VTT, une journée plage aux Sables d'Olonnes, et un Top Chef « Tapas » qui s'est déroulé dans la cour de la mairie. Sans oublier une soirée burgers-film au foyer des jeunes et un tournoi multisports, avec des découvertes comme le disc golf et des pratiques plus connus comme le badminton.

Sur le mois de juillet, cela représente au total presque 80 inscriptions (à savoir qu'un jeune peut venir plusieurs fois).

Si vous souhaitez être informés par mail du programme des activités pendant les vacances scolaires, contactez-moi à jeunessebeaurepaire@outlook.fr. Je vous intégrerai à ma liste d'envoi.
Sinon, je communique beaucoup via mon Facebook : Pierre EducateurAnimateur Jeunesse Beaurepaire.
Je vous rappelle que tous les beaurepairiens, à partir de leur 11 ans et jusqu'à leur 18 ans, ont accès aux activités de l'animation jeunesse.
Pierre POIRIER, animateur jeunesse.

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE.

Comme vous avez pu le constater, depuis juillet dernier nous proposons le dispositif argent de poche à nos jeunes.

Mais qu'est ce donc ?
C'est un dispositif proposé par l'Etat qui donne la possibilité aux adolescents (16 – 17 ans) de réaliser des chantiers rémunérés sur la commune.

Les objectifs sont les suivants :
– Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie.
– Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes.
– Améliorer l'image et le comportement des jeunes sur la commune.

Pour résumer :
Pour Qui ? Les jeunes de 16 ans révolus et jusqu'à la veille de leur 18 ans qui habitent la commune.

Quand ? Pendant les vacances scolaires.

Où ? Au sein des services municipaux.

Avec qui ? Les agents communaux des services concernés par les missions proposées.

Pour faire quoi ? Du désherbage, de la peinture, de l'entretien/nettoyage de locaux, du rangement, de l'archivage ….

Pour quelle durée ? Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3h30 incluant une pause de 30 minutes. Les demi-journées sont réparties sur les l'ensemble des participants, en fonction des besoins des services. Le nombre peut donc varier d'une année à l'autre.

Comment ? En remplissant le dossier correspondant (disponible en Mairie) et y joignant toutes les pièces demandées. Ce dossier contient entre autre une charte d'engagement signée avec le jeune permettant une gratification forfaitaire.

Combien ? Chaque demi-journée est rémunérée 15€.

Concrètement sur Beaurepaire !
Quelques travaux ont été réalisés sur les vacances d'été et de la Toussaint :
– Désherbage
– Nettoyage (tables et chaises du foyer rural et de la salle de sport)
– Rangement
– Travaux d'amélioration de la Mairie (enlèvement de la moquette murale et application d'une sous-couche de peinture)
– Nettoyage de panneaux de signalisation...

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

LE FOCUS SUR : LES MODES DE GARDE POUR ENFANTS.

LE CENTRE DE LOISIRS O'CENTRE

Le centre est ouvert de 6h45 à 9h et de 16h45 à 19h15 les jours d'école, et de 6h45 à 19h15 les mercredis et petites vacances. Les activités proposées sont variées et un programme pour les mercredis est disponible au centre. Pour les petites vacances un tract vous est transmis via les écoles ce qui vous permet de prendre connaissance des diverses animations.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
– Aurélie BELLANGER, directrice, au 02 51 66 67 85 ou à l'adresse mail peribeaurepaire@hotmail.fr
– Emilie MORNE ou Hélène COUTOLLEAU, co-présidente de l'association.
Venez nous rejoindre sur Facebook (Accueil de Loisirs O'Centre), vous pourrez voir les photos et les vidéos des animations faites O'Centre.

Du côté des animations, l'été dernier fut un été particulier en raison de la crise sanitaire. L'équipe d'animation a réfléchi à un nouveau thème : "hello summer" afin de répondre au protocole sanitaire. Malgré tout, les enfants ont pu s'évader, s'amuser et rigoler. Quelques activités ont été proposées également pendant les vacances de la Toussaint autour du thème : Au fil du temps. MERCI les animatrices !

Du côté des actions, nous avons réalisé :
– la collecte de papier. Pour l'année 2020 nous avons fait 5t240 soit 262€. Vous pouvez d'ores et déjà stocker vos papiers pour la prochaine collecte 2021 !
– la vente de gourdes, sacs isothermes et tissus : Un grand merci pour votre participation. Nous avons fait un bénéfice de 604€.
– La vente de tickets à gratter : cette action a été annulée en raison de la crise sanitaire.
Les bénéfices vont nous permettent d'acheter de nouvelles tables et chaises.
Toute l'équipe des bénévoles, les animatrices vous souhaitent une très belle année 2021 !

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous sommes une association d'assistantes maternelles agréées qui nous retrouvons tous les jeudis matin de 9h à 11h dans la salle du Foyer Rural (façade arrière).
Nous échangeons sur nos pratiques professionnelles et sur les activités diverses à faire auprès des enfants. Le tout dans un endroit chaleureux et amusant pour les enfants afin que chacun y trouve sa place.
Nous organisons des activités éducatives et manuelles permettant de renforcer les liens sociaux entre les enfants et les assistantes maternelles.
Nous participons aux activités créées par le RAM du Pays des Herbiers, telles que :
– Bébés lecteurs : 1 jeudi par mois.
– Les ateliers d'éveil : 1 fois par mois avec des sessions de chant, une activité et selon la saison nous terminons par une lecture.
Chaque fin année, nous organisons un pique-nique avec tous les enfants, les assistantes maternelles et le personnel du RAM pour nous réunir et partager un moment de convivialité.

Renseignements :
Amandine Camarasa 06.61.18.32.66

MAM - LA MAISON DES ZOUZOUS

La maison des zouzous a ouvert ses portes le 10 août 2020 au 32 rue de la Prée. La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h30. L'inauguration a eu lieu le 12 septembre 2020 en présence de M. le Maire. Une porte ouverte n'est actuellement pas envisageable vu les conditions sanitaires.
4 assistantes maternelles toutes agréées accueillent à ce jour 12 enfants de 2 mois et demi jusqu'à la scolarisation dans une construction adaptée et validée par la PMI de Vendée.
Le lieu de garde se veut être un endroit chaleureux, agréable, sécurisant et bienveillant. Les enfants vivent en collectivité, ce qui favorise la socialisation, l'autonomie et la préparation à l'entrée à l'école.
Nous faisons beaucoup d'activités, cuisine, promenades, peinture, chants…Nous sommes également en lien avec le Ram des Herbiers.
Les enfants ont vite adopté notre mascotte "Zou"!
Toute l'année nous proposons des activités en lien avec ce petit zèbre.
Nous menons aussi des actions en cours d'année pour récolter des fonds afin d'acheter du matériel et autre pour la MAM.
Cette année, nous avons fait une collecte de vêtements à recycler, vente de gâteaux bijou, vente de goodies souris verte...

Renseignements :
maisondeszouzous@laposte.net
06.66.23.66.62

LE FOCUS SUR : LES ÉCOLES DE BEAUREPAIRE.

L'ÉCOLE PUBLIQUE LE PETIT PRINCE.

Une nouvelle équipe enseignante, une belle école : une véritable source d'idées nouvelles et novatrices. Un grand merci à tous les partenaires de l'école (Municipalité, APEEP, parents…) qui œuvrent pour la réussite des élèves de l'école du Petit Prince.

"Citoyens du monde".
C'est le projet des Petits Princes pour cette année scolaire! Chacune des classes de l'école va faire un tour du monde et parler du développement durable. Comment mieux respecter notre planète ? Voilà la question à laquelle devront réfléchir nos petits explorateurs en herbe.

Le tour du monde de Loup.
Cette année, Louve fait voyager la classe de PS/MS autour du monde ! Elle envoie des cartes postales de son périple à notre mascotte, son Loup chéri, qui est resté dans notre classe. Chaque nouvelle période, avec elle, nous traversons un continent à la découverte d'un ou plusieurs pays. En début d'année nous avons visité l'Australie, le pays des kangourous et des wombats. Nous avons beaucoup aimé écouter des histoires, peindre à la manière des aborigènes, découvrir les animaux et les musiques de ce continent. Tous les mois nous cuisinons une recette typique du pays dans lequel nous sommes, afin de goûter à de nouvelles saveurs et fêter les anniversaires des copains. Après les vacances d'automne, nous avons continué notre voyage en explorant Paris et ses monuments puis nous partirons à la rencontre du Père Noël en Laponie !

Le potager des GS-CP.
En plus du grand voyage autour du monde, les GS-CP deviendront de véritables éco-citoyens notamment grâce au projet jardin.
De la graine au légume, ils observeront toutes les étapes de la semence à la récolte. Ils étudieront les petites bêtes amies du jardinier et seront sensibilisés à la biodiversité et au respect de l'environnement. Ils finiront l'année scolaire en dégustant ce qu'ils ont produit, miam !

Les lettres voyageuses.
Cette année, la classe de CE1-CE2 va, dans le cadre du projet autour du monde, faire voyager des lettres et des idées à travers une correspondance avec la classe de CE1-CE2 de l'école Jacques Prévert de Boufféré. L'objectif étant de favoriser l'expression écrite pour permettre aux enfants d'échanger et de partager des savoirs et des moments de vie collective au sein d'une classe.

Destination Vendée Globe.
Les CM ont embarqué pour un tour du monde à la voile à la découverte du milieu marin. Ce projet interdisciplinaire très riche leur permettra de travailler particulièrement sur la prévention des océans et des espèces marines, sur les énergies renouvelables (vent, soleil). Ils comprendront l'utilité d'adapter leur comportement et leur consommation (déchets, eau…). Ils deviendront de vrais Citoyens du monde, soucieux de la planète qui les entoure.

Oiseaux, binettes et artichauts
Grâce au spectacle de la compagnie Hippo Tam-Tam qu'elle a financé, l'association de parents d'élèves a fait voyager les élèves de la GS au CM2 dans le potager de Capucine afin d'y découvrir la biodiversité et l'importance de la préserver. L'APEEP collabore toute l'année dans la réussite des projets de l'équipe éducative à travers le financement d'activités ou de matériel (spectacle, livres…).

Portes ouvertes le samedi 9 janvier de 10h à 12h. (Sous réserve des conditions sanitaires)
Pour découvrir l'école, pour obtenir des renseignements, pour inscrire votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice Mme SELLIER au 02.51.66.28.45 ou par mail ce.0851605h@ac-nantes.fr

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LE PETIT PRINCE.

Qui sommes-nous ?
L'APEEP est un groupe de parents bénévoles. Nous avons à cœur de créer du lien entre l'école et les familles lors de temps festifs et conviviaux. Nous organisons également des actions pour récolter des fonds, afin d'apporter des moyens matériels et logistiques complémentaires, en relation avec l'équipe enseignante et la municipalité, pour contribuer à la qualité de vie à l'école. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, pour accompagner le bon déroulement des manifestations et activités.

Nos réunions ont lieu 1 fois/mois, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Pour nous contacter : apeep85500@yahoo.com

Une année scolaire sous le signe du renouvellement.
De nouvelles enseignantes sont arrivées, Mme Sellier est de retour à la direction de l'école et de nombreuses nouvelles recrues ont rejoint l'association! Nous saluons le départ de notre présidente, après de nombreuses années de dévouement, ainsi que de quelques membres actifs non moins méritants : Merci Sophie, Laura, Myléna et Stéphanie !

Jus de pommes.
Nous organisons chaque début d'automne une vente de jus de pomme, pressé par "Les Vergers du Lac" (arboriculteurs et producteurs de fruits). Le 10 octobre 2020 nous avons embouteillé cette fois encore plus de 1000 litres. Merci aux familles qui ont participé à l'embouteillage et à celles qui ont passé commande !

Spectacle de fin d'année.
Une année sur deux, nous finançons ou cofinançons avec l'école un spectacle, généralement un peu avant les vacances de fin d'année. Cette année, c'est dès le 16 octobre que nous avons eu l'opportunité d'accueillir la Compagnie vendéenne Hippo Tam-Tam et son tout nouveau spectacle "Oiseaux, Binettes et Artichauts". Quelle chance !

Annulations.
Nous avons malheureusement vu s'annuler la Classe Découverte sur la côte pour les élèves de Grande Section- CP et de CM1-CM2, ainsi que le Marché et goûter de Noël, organisé avec les enseignantes, autour de créations manuelles des enfants.

LES DATES A RETENIR (sous réserve) :

- Portes ouvertes : samedi 9 janvier 2021
- Vente de pizzas : vendredi 23 avril 2021
- Fête de l'école : samedi 26 juin 2021

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2021 et vous adressons nos vœux de retour à une situation sanitaire sereine et à une convivialité restaurée ! *Les membres de L'APEEP.*

Election du nouveau bureau :
Présidente : Catherine SYLVESTRE
Co Trésorière : Gwendoline CORCAUD
Co Trésorière : Amandine AUZANNE
Secrétaire : Emilie VITTE-BONNAUD

Membres actifs : Jacky BACHELIER, Audrey DELAUNAY, Adèle et Jacqueline HAGEN, Mélanie MARS, Marine NGUYEN, Mari PHILIPPE, Seher et Emmanuel SERY, Lucie TRAVERS, Delphine TRICOT et Béatrice TURPIN-MADELEINE.

LE FOCUS SUR : LES ÉCOLES DE BEAUREPAIRE.

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH.

L'école Saint Joseph accueille cette année 174 élèves.
Nous pouvons tous nous accorder à dire que l'année scolaire 2019-2020 a été très particulière. Nous pensions faire une rentrée 2020 comme toute autre rentrée scolaire, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Port du masque, distanciation sociale, gestes barrières, protocole sanitaire… font désormais partie de notre vocabulaire.

Cependant, l'essentiel reste le même : permettre aux enfants de vivre une belle année scolaire malgré les contraintes imposées.

Nous poursuivons cette année le projet initié l'année dernière autour des écrans mais sous une autre dénomination "Écrans en veille, enfants en éveil", l'objectif étant de rechercher des activités pour pallier aux écrans. Nous explorerons ainsi diverses activités au cours des différentes périodes de l'année : jeux de société, bricolage, lecture et écriture, activité physique.

Du 29 septembre au 8 octobre 2020, les enfants ont relevé avec brio le défi des 10 jours sans écrans.

Portes ouvertes de l'école Saint Joseph.
Votre enfant est né (e) en 2018 ou en 2019 et fera ses premiers pas en maternelle à la rentrée prochaine, vous êtes nouvellement arrivés sur la commune, ou bien vous voulez tout simplement connaître notre école…
L'équipe éducative vous invite aux PORTES OUVERTES qui auront lieu le : SAMEDI 9 JANVIER, de 10h00 à 12h00.
A cette occasion, nous vous présenterons l'école, ses locaux, ses projets… A très bientôt !

Si vous ne pouvez être présent lors de cette matinée, mais que vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'école, n'hésitez pas à contacter Mme TRAVERT Emmanuelle, chef d'établissement au 02-51-67-10-42 ou par mail direction@beaurepaire-stjoseph.fr

Notre site internet est alimenté régulièrement. Vous y trouverez les divers projets menés dans les classes ou au sein de l'école.
Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur l'adresse suivante :

https://beaurepaire-stjoseph.fr/

ou bien scanner le QRcode.

OGEC : ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

En ce début d'année, nous déplorons malheureusement l'annulation des structures gonflables, un rdv devenu incontournable depuis plus de 4 ans maintenant. Nous espérons pouvoir renouveler ce week-end, tant attendu par les enfants, l'année prochaine et bien évidemment nous vous donnons rdv pour la kermesse 2021…

Toute l'équipe OGEC est toujours à la recherche de nouvelles idées, nouveaux projets pour limiter l'impact financier de ces annulations sur les comptes de l'école. A noter, nous prévoyons la mise en place d'une benne à vêtements au printemps prochain. Si vous faites du tri, pensez à mettre vos vêtements de côté pour l'école !

Nouveau bureau 2020 / 2021 :
Présidente : Flavie ANNEREAU
Vice-présidente : Marie DENIAU
Trésorière : Coralie ARNAUD
Vice-trésorière : Mélanie GREGOIRE
Secrétaire : Dorothée BONNET
Vice-secrétaire : Amandine CAMARASA

Responsable du personnel : Anthony ROY et Marion LE PENMELEN
Responsable travaux : Nicolas JOBARD et Cédric TAILLEFESSE
Responsable kermesse : Mickaël MORNE et William THOMAS

Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouvelles recrues, Amandine Camarasa et Marion Le Penmelen. Nous comptons actuellement 13 membres, il est donc primordial de trouver du renfort pour étoffer l'équipe et assurer le bon fonctionnement de l'école. Si vous souhaitez intégrer le bureau de l'OGEC, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe enseignante, d'un des membres de l'équipe ou via l'adresse : beaurepaire.ogec.stjo@gmail.com.

L'assemblée générale de l'école a pu se tenir le 15 octobre dernier, dans la limite de 25 personnes, et le respect des conditions sanitaires.

APEL : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.

Animations organisées :
- jus de pommes : plus de 2 000 litres distribués !
- jeux de société : 140 jeux choisis pour divertir vos enfants sans écran !
- sapins de Noël : très bon retour pour cette nouvelle action !
- vendredi 18 décembre 2020 : venue du Père Noël masqué très attendu par les enfants !

Merci à vous tous pour vos commandes, les bénéfices permettront de financer des projets éducatifs pour vos enfants !

Animations à venir :
- dimanche 11 avril 2021 : vide-grenier en extérieur au stade. inscriptions : videgrenierecolestjo@yahoo.com 06 12 85 22 10 (18h à 20h)

Nouveau bureau 2020-2021 :
Présidente : Nadège DUCHENE
Vice-présidente : Audrey HUMEAU
Trésorière : Elodie GUICHETEAU
Vice-trésorière : Anaïs PROUTEAU
Secrétaire : Pauline OUVRARD
Vice-secrétaire : Nathalie RAUD

UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'EHPAD LES HIRONDELLES.

Depuis le 1er décembre 2020, Denis JUDIC (51 ans) a été nommé directeur de l'Ehpad Les Hirondelles.
Denis JUDIC a été Directeur d'EHPAD pendant 3 ans au Longeron (49), puis pendant 7 mois à Saint-Joachim (44).
Pour rappel, L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) dépend des communes de Mesnard-La-Barotière et de Beaurepaire.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur.

LE REPAS DES AÎNÉS.

Habituellement, le CCAS organisait un repas animé, en octobre, proposé à l'ensemble des aînés de la commune.
Cette année, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de maintenir cette manifestation. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de trouver une alternative. Une attention individuelle a été distribuée à chaque citoyen de Beaurepaire de plus de 70 ans.

Nous remercions les membres du club de l'amitié qui nous ont apporté leur aide pour cette distribution individuelle.

RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX DES HABITANTS.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers, créé en mai 2019, est composé d'élus mais également de membres de la société civile. Dès sa création, le CIAS s'est donné pour objectif d'analyser les Besoins Sociaux de nos 8 communes pour mettre sur pied des actions pertinentes.

Cette Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale mais pas seulement, c'est un outil fondamental pour la compréhension de notre territoire. L'un des objectifs est de mettre en adéquation les besoins de la population et les actions portées par le CIAS du Pays des Herbiers. Pour ce faire, le CIAS s'est entouré du cabinet ITHEA CONSEIL, spécialiste dans ce domaine.

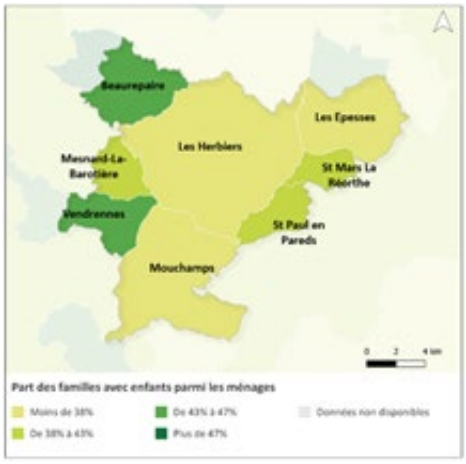

Plusieurs étapes sont nécessaires pour proposer des actions concrètes. Tout d'abord, en novembre dernier, le cabinet a réalisé un travail quantitatif (recueil documentaire et statistique) et qualitatif (analyse des données) dans l'ensemble des 8 communes du Pays des Herbiers afin de définir un pré-diagnostic social du territoire. Après une première phase de restitution auprès du Comité de pilotage, dont Madame Elodie Branger, conseillère municipale de Beaurepaire fait partie, des entretiens avec les élus et les professionnels du territoire ont commencé en décembre et se clôtureront en début d'année. Puis, fin janvier 2021, le diagnostic complet du territoire sera présenté à l'ensemble des partenaires de cette analyse. Des plans d'actions seront également proposés autour des deux grandes thématiques retenues par le comité de pilotage de l'ABS que sont les seniors et la jeunesse.

Contact :
CIAS du Pays des Herbiers
cias@paysdesherbiers.fr

LA JOSÉPHINE 2020 À BEAUREPAIRE.

Du fait des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, la sixième édition de La Joséphine n'a pa pu se dérouler telle que nous la connaissons depuis 2015. Une formule alternative a été imaginée afin que l'esprit et l'engouement perdurent autour de cette manifestation solidaire. Cette année, l'événement s'est déroulé sur plusieurs jours avec comme mot d'ordre : "Comme vous voulez, quand vous voulez". Le choix a été laissé aux Joséphines de courir ou marcher quand elles le souhaitaient, durant le mois d'octobre.

Ainsi, la commune de Beaurepaire et le Pays des Herbiers se sont associés à la ville de La Roche-sur-Yon pour l'édition 2020 de "La Joséphine" et ont proposé un parcours de 5 km dans Beaurepaire.

Avec pour vocation de rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein, cet événement s'inscrit dans l'opération nationale « Octobre rose », période durant laquelle la Ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Vous etiez 139 inscrites à La Joséphine 2020 sur Beaurepaire ! Nous tenons à vous féliciter !

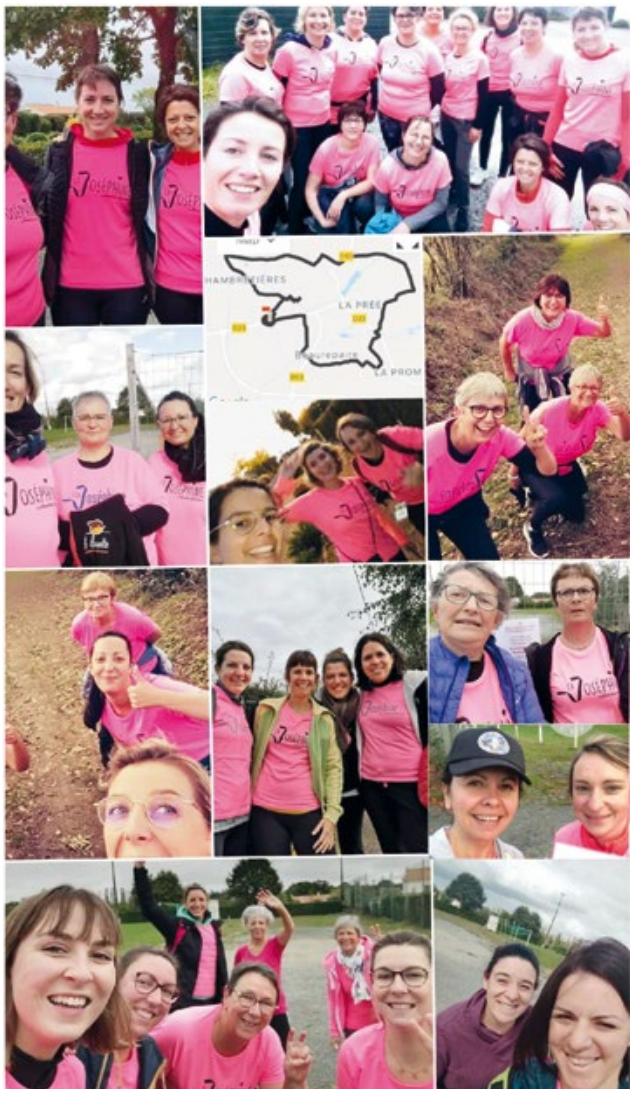

DU GÉOCACHING À BEAUREPAIRE.

Le géocaching, vous connaissez ? Le principe est simple : partez, à pied ou en vélo, à la découverte de "trésors" dissimulés dans des "caches" à l'aide de coordonnées GPS !

Une occasion de découvrir en famille : les sentiers, villages, mais aussi l'histoire de Beaurepaire. Cette pratique est entièrement GRATUITE. Mais ne soyez pas surpris, les caches ne renferment en général que des petits objets sans réelle valeur.

Pour jouer, téléchargez l'application Geocaching sur votre smartphone.
Plus d'informations sur le site internet de la mairie : rubrique "Découvrir Beaurepaire".

LES MULTIPLES MOYENS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE.

Lors du précédent numéro nous vous annoncions la création de notre page Facebook pour vous informer au quotidien de l'actualité de notre commune.

A la rentrée, nous avons également lancé une page "beaurepaire_85" sur le réseau social Instagram. L'objectif de cet outil est de vous faire (re)découvrir la commune en images.

www.instagram.com beaurepaire_85/

Le site internet de la mairie a quant à lui été remis à jour dans son ensemble.

www.mairie-beaurepaire85.fr

Mais nous n'oublions pas tous ceux qui n'utilisent pas Internet, Facebook... Le panneau d'affichage municipal a été déplacé place du Tilleul (en face le bar des sports) pour une meilleure visibilité. Vous y retrouverez toutes les informations municipales et associatives.

LES ASSOCIATIONS MISES À RUDES ÉPREUVES.

La crise sanitaire que nous vivons et ses différents impacts dans nos vies, rappellent à quel point la solidarité, l'entraide, l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans nos sociétés.

Des valeurs que nous avions l'habitude de retrouver à travers nos associations par : le bénévolat, le sport, les manifestations... tous ces moments de rencontre et partage entre des bénévoles et leurs adhérents.

Le reconfinement a une nouvelle fois stoppé net nos associations. Elles vivent dans l'incertitude et se retrouvent avec des situations financières fragilisées.

Chaque association cherche à s'organiser en proposant des alternatives pour se préserver et être en capacité de redémarrer ses activités.

Comme nos commerces ou nos entreprises, il est indispensable que les associations soient soutenues. La municipalité fera son maximum pour assurer la pérennité de son tissu associatif.

LABEL "VENDÉE DOUBLE COEUR" POUR BEAUREPAIRE.

En novembre, la commune s'est vu attribuer le label "Vendée Double Cœur" pour la période 2020-2023 !

Ce label du Département de la Vendée met à l'honneur 10 communes qui œuvrent au quotidien sur leur territoire en faveur des associations et de leurs bénévoles, dans un esprit de dynamisme local, d'entraide, de soutien et de développement.
Parmi ces 10 communes, 2 seulement – dont Beaurepaire – ont obtenu ce label avec deux « double cœur ». Cette plus haute distinction au niveau départemental, nous permet, en plus de la reconnaissance de nos bénévoles, d'obtenir une subvention de 4 000 € qui sera dédiée à la formation de nos bénévoles ou à l'acquisition de matériels permettant d'organiser formations et réunions.

Ce label est le signe que Beaurepaire, avec sa quarantaine d'associations, est une commune de Vendée très engagée et investie en matière de bénévolat. Notre grande grande variété d'associations permet à chacun d'y trouver sa place. Certaines de nos associations sont sportives, d'autres socio-culturelles, d'autres encore, essentielles au fonctionnement de notre commune (Centre périscolaire, l'APEL, l'APEEP, l'OGEC, le Transport Scolaire etc..). Beaucoup d'associations font un travail d'utilité publique.
Le bénévolat est une expérience très enrichissante humainement. Cela reste avant tout de bons moments d'échanges, de partage et de rencontres. La municipalité invite ses habitants et nouveaux arrivants à intégrer nos associations. Nos bénévoles savent accueillir avec chaleur et générosité. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice pour transmettre cet ADN Vendéen basée sur des valeurs humaines.

UNC/AFN SOLDATS DE FRANCE

On ne peut oublier le 11 novembre, même dans une situation de sécurité de santé et de confinement.
Sur décision de la préfecture, le public n'était pas autorisé à participer à cette cérémonie.

C'est pourquoi, le mercredi 11 novembre 2020, une petite assemblée composée de M. le Maire, accompagné d'un élu, de trois représentants de l'Amicale Baguera et de l'Union Nationale des Parachutistes, d'un membre de l'UNC/AFN porte-drapeau, et de moi-même, avons honoré nos morts pour la France. Ceci en respectant distanciation et port du masque.
Après la montée des couleurs, la dépose de gerbe, et la lecture par M. le Maire de la lettre du Ministre des Anciens Combattants, la cérémonie s'est clôturée par une minute de silence.

Merci à toutes ces personnes de leur présence.

N'oublions pas nos Anciens.
VIVE LA France

M. Roland DAUMAS, *Président de l'UNC/AFN, Soldats de France.*

CLUB DE L'AMITIÉ

Tout venait enfin de reprendre avec ce bel été 2020. Le club avait relancé ses activités dans la salle avec les gestes de protection. La marche était repartie et nous avons sillonné la commune de long en large pour en découvrir les moindres recoins.
Mais, ce qui se profilait est arrivé : un second confinement. C'est tout de même une sage mesure pour contribuer par la responsabilisation de chacun à la protection du plus grand nombre. S'opposer ou s'énerver contre une décision à laquelle on ne peut rien serait stérile. Autant garder notre énergie pour gérer notre quotidien.
Pour autant, nous savons combien nous redoutions cette décision pour nous et nos proches, la difficulté pour les personnes âgées ou malades de comprendre ces restrictions. Nous avons pensé aux personnes seules ou plus fragiles, qui ont des soucis de santé, à leur entourage.
En attendant des jours meilleurs, le club de l'Amitié entretien le lien avec vous et reste toujours à votre service .
Les activités habituelles qui vous sont proposées continuent à être suspendue et nous ferons le point en fonction de l'actualité et vous informerons.

A chaque nouvelle année, la tradition est de souhaiter qu'elle soit meilleure que la précédente. Alors, croyons plus encore à ces vœux pour une bonne année 2021: Santé, bonheur et vie normale retrouvée !

LES PINGOUINS DE BEAUREPAIRE

En raison des conditions sanitaires de l'année 2020, la randonnée annuelle organisée en octobre n'a pas pu avoir lieu. D'ailleurs, très peu de randonnées ont pu avoir lieu, et il ne nous est pas possible de vous indiquer si la randonnée 2021 pourra avoir lieu. En effet, il nous faut commencer les repérages pour les circuits dès le début de l'année pour que les demandes d'autorisation de passage puissent être faites au printemps afin d'obtenir les réponses au plus tôt. Ces autorisations sont ensuite transmises à la préfecture pour obtention des autorisations définitives.
La prochaine assemblée générale, prévue habituellement en janvier aura lieu lorsque les conditions sanitaires le permettront. Le renouvellement des adhésions aura lieu lors de celle-ci.
Le nombre des adhérents pour l'année 2020 est en baisse en raison du confinement et de l'annulation des randonnées de la région.
Rappel : L'adhésion au club des pingouins du 2 roues donne droit au remboursement partiel des randonnées de la région par le club.
Le club des pingouins vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

BOURASSEAU Christian – président
christian.bourasseau@wanadoo.fr

LE SECOURS CATHOLIQUE

La pandémie a aggravé la pauvreté et la précarité dans notre pays. Notre département, nos communes sont aussi concernés. Avec d'autres associations, le Secours Catholique participe à ce combat contre la pauvreté et la précarité.
L'équipe locale du secteur de Saint Fulgent regroupe les communes de la Paroisse de Saint Jean Lès Paillé : Bazoges en Paillers, Beaurepaire, Mesnard la Barotière, St André Goule d'Oie, St Fulgent et Vendrennes.
L'aide alimentaire constitue la grosse activité pour les bénévoles. Elle ne concerne que les communes de Bazoges, St André et St Fulgent ; pour les 3 autres communes, dont Beaurepaire, elle est assurée par l'Épicerie Solidaire des Herbiers.
Une aide financière peut aussi être accordée, sur recommandation des services sociaux, sous forme de don ou de prêt.
L'espace vêtements est ouvert à tous à la Maison Sociale de Saint Fulgent les samedis de 14h30 à 16h30.
Des ateliers convivialité sont organisés trois fois par mois. C'est l'occasion d'après-midis sympathiques autour d'activités de tricot, cuisine, couture, marche etc…
Le concert de novembre 2020 a dû être annulé nous privant d'une recette substantielle.
La Randonnée annuelle : Cette manifestation est organisée au profit de l'aide internationale du Secours Catholique. Nous espérons que la prochaine randonnée annuelle prévue le 21 février 2021 à Bazoges en Paillers pourra être maintenue.

Pendant le confinement, le Secours Catholique a débloqué 2,5 millions d'euros financés par une souscription nationale. Cette somme, répartie entre les départements, nous a permis de distribuer 750 € en chèques de service pour permettre aux familles en précarité de réaliser des achats de 1ère nécessité.
N'hésitez pas à apporter votre soutien, en rejoignant les bénévoles du Secours Catholique, mais aussi en réservant le meilleur accueil aux sollicitations financières.

MIVA MIADJO

L'association MIVA MIADJO ("Venez on y va"), est née de la rencontre de deux jeunes vendéennes et volontaires lors d'une mission humanitaire au Togo. Elle a pour but de venir en aide aux pays en voie de développement sur les plans financiers, matériels et humains. L'association intervient principalement au sein de l'orphelinat "Mother Charity " situé dans la capitale du Togo, Lomé. Nous avons, depuis la création de l'association en début 2017, pour projet d'offrir un toit décent aux enfants de l'orphelinat.
Les enfants de l'Orphelinat Mother Charity se portent bien malgré un été 2020 particulier, contrains de rester à l'Orphelinat et sans visites suite au COVID-19.
Maman Charity, la responsable de l'orphelinat, était soucieuse du niveau scolaire des enfants. Il faut noter que ces derniers sont tous scolarisés dans une école privée mais avec une classe surchargée. Cela a une conséquence sur leur niveau faible. Les bases de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ne sont pas acquises pour grand nombre d'entre eux. Suite à ce constat, Maman Charity a proposé un projet d'école allant du CP au CM au sein de l'orphelinat.

Depuis février, nous avions suspendu les accueils de volontaires. Nous sommes plus que ravis de pouvoir accueillir prochainement des volontaires.
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez ou connaissez des gens intéressés!
Afin de récolter des fonds, l'association mène des actions en France et notamment en Vendée. Par exemple, nos bénévoles, volontaires et investis, ont produit du jus de pomme qui est actuellement en vente au siège de l'association à 2€ la bouteille.
Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux avec Instagram, Facebook ou encore notre site internet.

Contact : MIVA MIADJO – 119 Paillers – 85500 BEAUREPAIRE
06.84.52.68.96

Le beau repaire du SCRAP

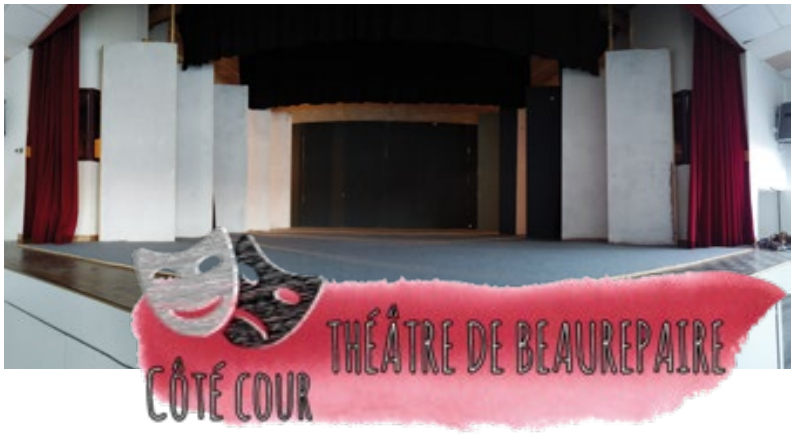

Le RIRE
c'est une poussière de joie
qui fait éternuer le coeur

LE BEAU REPAIRE DU SCRAP

SCRAPBOOKING : Création de pages, minis-albums, home déco, cartes…

Notre association LE BEAU REPAIRE DU SCRAP propose des ateliers variés en rapport avec le scrapbooking. Nous proposons notamment au cours de la saison des soirées création de mini album, home déco, test produits, scrap européen, mixed média, carterie, défis…, tout ceci dans un esprit de partage et de bonne humeur !

Nous nous retrouvons 2 vendredis par mois de 20h30 à 22h30 à la maison des associations.
Hormis quelques indispensables que chaque adhérent doit apporter (crayon, règle, ciseau, colle), le matériel nécessaire à l'élaboration des projets est fourni par l'association.

Pour tous renseignements : vous pouvez nous contacter par mail lebeaurepaireduscrap@gmail.com ou appeler Marina au 02.51.57.36.25 ou 06.95.82.49.84

Vous pouvez nous suivre sur notre blog : http://beaurepairescrap.canalblog.com

Meilleurs Vœux 2021 à tous !

ASSOCIATION "RIRE ET BIEN-ÊTRE"

En ce début de saison si particulière, malgré notre frustration, nous n'avons pas repris les ateliers de rigologie. Dans cette activité de proximité où nous échangeons nos sourires et nos éclats de rire, mais aussi nos postillons, nous devons rester prudents et rire avec un masque ce n'est pas l'idéal.

Nous n'allons cependant pas nous laisser envahir par "la sinistrose" ambiante et je vous propose de mettre de la joie et de la légèreté dans votre quotidien avec des exercices simples : Le matin, regardez vous dans le miroir, souriez vous, osez faire de multiples grimaces et surtout, ne vous prenez pas au sérieux et là, la magie opère !!! Si malgré tout le stress, les angoisses, la colère, les ressentiments vous gagnent à nouveau, écoutez vos chansons, vos musiques préférées et chantez, dansez, riez sans modération et remerciez la Vie …

Nous espérons nous revoir au plus vite, d'ici là, prenez bien soin de vous. Nous vous envoyons une pluie de "Sous-Rires" masqués.

Agnès Naullet et les rieurs de Beaurepaire.
Renseignements : 06.77.98.50.33/ rireetbienetre85@gmail.com

THÉÂTRE CÔTÉ COUR

Dans le dernier bulletin Côté Cour annonçait que nous jouerions en début d'année. Mais qui revoilà c'est le Corona. Ne vous inquiétez pas, la troupe prévoit tout de même de continuer à jouer quand elle le pourra et avec des bonnes conditions. Nous nous ferons un plaisir de vous retrouver au Foyer Rural en bonne santé.
En attendant nous avions commencé dans le dernier bulletin à vous raconter le début de la saison de la troupe. Dès le mois de janvier tout s'emballe… A un mois du soir de la première, les comédiens avec le metteur en scène répètent le soir, au moins une fois par semaine. 2 heures de répétitions à jouer, rejouer les scènes, à vérifier le texte et surtout mettre de l'émotion. La peinture, la tapisserie et toute la décoration viendront après les vœux du maire afin de garder la surprise jusqu'à l'ouverture du rideau. Bien souvent ce n'est que quelques semaines avec la grande première que tout est en place. Enfin dernière nouveauté du mois de janvier les costumes. C'est tout un travail de l'ombre fait par les costumières, les accessoiristes. Après des essayages, les répétitions se font avec du public de plus en plus nombreux. Le metteur en scène s'accompagne des filles des coulisses, des gars de la technique et des proches.
Heureuse année 2021!

Pour tous renseignements : David Baudin 06.95.93.08.98 ou cotecourbeaurepaire85@orange.fr

CIE "ATOUT SCENE"

ATELIER THEATRE JUNIOR.
La compagnie théâtrale "Atout Scène" encadre cette année 7 jeunes de 7 à 11 ans.
La première répétition a eu lieu le mercredi 30 septembre 2020. En un mois, ils ont pu s'essayer sur scène sur les thématiques suivantes : découverte de l'espace scénique, échauffement vocal (vocalises, articulation et virelangues), lâché prise corporel, début d'interprétation de personnages et improvisation.
C'est un groupe très agréable, dynamique, inventif et respectueux.
Comme vous le savez tous, pour des raisons d'ordre sanitaires liées à l'épidémie de la COVID-19, la compagnie ne pourra pas reprendre ses cours avant janvier 2021 ! Du moins, on espère !
Prenez soin de vous et de vos proches.
Théâtralement.

VALERIE LAMOTHE
Metteure en scène professionnelle Cie "Atout Scène"
06.42.77.09.34
atoutscene-valerie@orange.fr

LE FOYER DES JEUNES

Le Foyer des Jeunes à hâte de tous vous retrouver !!!
Durant cette période de crise sanitaire qui touche notre pays et bien plus encore, le Foyer des Jeunes se trouve également impacté. En effet, le Foyer a du mettre en suspens de nombreux projets notamment la Soirée Gallo-Romaine ou encore les 45 ans du FJB. Heureusement, Elsa a pu faire la fresque sur notre mur et nous lui en sommes très reconnaissants ! Merci à Elsa et la commune pour cet aménagement si réussi!

Tous les membres du Foyer ont été impactés par la fermeture de notre foyer. Le local du Foyer des jeunes a dû fermer ses portes en Mars 2020 et, malgré une tentative de réouverture durant les dernières vacances de la Toussaint, nous avons été dans l'obligation de fermer à nouveau. Par ailleurs, une sortie était aussi prévue dans le célèbre Parc Astérix début octobre pour nos membres, cependant nous avons aussi dû reporter cette activité à cause du COVID 19.

Le second confinement ne nous a pas permis de faire notre Assemblée Générale avec le bureau du foyer, nos membres, nos futurs membres ainsi que les représentants du conseil municipal.
Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les membres sortants qui depuis de nombreuses années ont œuvré pour que les jeunes de la commune puissent avoir un local neuf et des rassemblements festifs. Merci à Pierre, notre animateur jeunesse de sa présence et de ses bons conseils !

Ainsi, nous vous annonçons l'ouverture des :
INSCRIPTIONS AU FOYER DES JEUNES SUR HELLOASSO : 5€
inscription à partir des jeunes nés en 2007
https://www.helloasso.com/associations/foyer-des-jeunes-beaurepaire-2/evenements/inscriptions-fjb

Prenez soin de vous et rejoignez-nous !

Suivez nous sur nos réseaux sociaux pour rester informé (Facebook, Messenger et Instagram : Foyerdesjeunesbeaurepaire).

LE COMITÉ DES FÊTES

2ème SALON DE LA MAQUETTE
Réservez le week-end du 17-18 Avril 2021 !!!
L'annulation du feu d'artifice et du Décasport nous a évidemment déçus, mais ce n'est que partie remise et nous sommes désormais à 100% dans la préparation du 2ème Salon de la Maquette. La première édition fut un succès avec environ 1100 visiteurs. Nous accueillerons encore une fois les meilleurs maquettistes de la région qui seront heureux de vous montrer leurs superbes constructions. Nous vous attendons donc très nombreux le week-end du 17-18 avril 2021.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire par mail : comitebeaurepaire@gmail.com
ou sur le site www.comitedesfetes-beaurepaire.fr

OKTOBEERPAIRE 2021
Nous vous donnons RDV le samedi 2 octobre 2021 pour une nouvelle édition de notre Fête de la Bière. Nous avons déjà pleins d'idées en tête pour vous surprendre lors de cette nouvelle soirée.

LOCATION DE MATERIEL
Pour vos locations, vous pouvez nous joindre au : 07-68-13-21-23 ou par mail location.beaurepaire85@gmail.com
Vous pourrez également consulter la liste du matériel disponible sur le site www.comitedesfetes-beaurepaire.fr/location-de-materiel/
NOUVEAUTE 2021 : Cette année, nous avons fait l'acquisition de 2 stands 60m² (6x10m) et pour faciliter le transport, nous les louons avec leur remorque !!!!

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année, en espérant vous retrouver le plus rapidement possible.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Beaurepaire devait organiser son concours annuel de Belote à la Salle Municipale de Beaurepaire le 14 Novembre dernier, en raison du contexte actuel et des restrictions prises par le gouvernement nous n'avons pu organiser cet événement.

Nous avions eu l'idée d'organiser une vente à emporter de gras doubles et tartiflette. Cette dernière devait avoir lieu le samedi 14 Novembre au Centre de Secours. Malheureusement nous avons donc pris la décision de l'annuler en lien avec le deuxième confinement.
Nous réfléchissons à une vente à emporter au premier trimestre 2021 quand le contexte sanitaire le permettra.

De plus, cette année particulière nous contraint à s'adapter et repousser notre tournée de calendriers. « Rassurez-vous elle aura bien lieu ! »

Nous commencerons la distribution des calendriers quand nous aurons le "feu vert" auprès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vendée.
Il se peut que les calendriers soient distribués à partir de fin Décembre jusqu'au mois de Janvier 2021, nous n'en avons pas encore la certitude. Un protocole incluant les gestes barrières sera de rigueur lors de cette distribution.

Merci de votre compréhension.

MARTINEAU Pierre Charles
Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Beaurepaire
amicale.spbeaurepaire85@gmail.com

USBB - UNION SPORTIVE BAZOGES BEAUREPAIRE

Pour démarrer cette nouvelle saison dans les meilleures conditions, nous avons dû mettre en place un protocole dans les deux stades avec l'accord des mairies de Bazoges et de Beaurepaire. Cela a permis à tous nos joueurs, des U7 aux seniors, de retrouver le plaisir des terrains tout en respectant les règles sanitaires.
Pour les Seniors, Jérémy Lardeux a démarré sa 5ème saison au sein du club. Il est accompagné de Rodolphe Gaborit et Eric Badreau pour l'équipe B, Antoine Chenu et Sylvain Gautier pour l'équipe C. Après l'élimination en Coupe, nous espérons que les équipes A et B retrouveront de meilleurs résultats en championnat, et que l'équipe C continuera son bon début de saison. A l'heure où nous vous écrivons, la pratique du football est arrêtée jusqu'au 02 Décembre. Nous souhaitons pouvoir retrouver les terrains le plus rapidement possible.
En ce début d'année, vous avez pu remarquer les nouveaux maillots seniors UNIBET avec 10 sponsors locaux qui ont participé à l'opération. Merci à tous.

La communication a évolué au sein de l'USBB. Un nouveau site www.usbb.fr a été mis en place. Une nouvelle page Facebook a été créée. https://www.facebook.com/Unionsportivebazogesbeaurepaire.
Et le Malpalu qui fait son grand retour cette année ! Le célèbre magazine de l'USBB revient pour vous présenter toutes les actualités du club sur un ton décalé :
- En distribution libre sur demande et au bar lors des matchs de l'USBB.
- En version numérique sur Facebook et sur le site USBB.
Comment recevoir les éditions de janvier et de mai dans votre boîte aux lettres? Récupérez un coupon d'inscription au stade et suivez les instructions.
- En cliquant sur le lien Helloasso sur Facebook ou sur le site de l'USBB.
- 5€ les 2 prochains numéros.

Merci à Jean-Jacques, Louis et Charly pour nous partager les infos du club.

Pour cette saison 2020-2021, quelques changements au sein du bureau. Nous remercions Jean-Marie Bazireau et Virginie Germain qui ont souhaité passer à autre chose. Nous souhaitons la bienvenue à Louis Rathier, Charly Nerrière et Sylvain Toublanc qui ont rejoint l'équipe.
A noter que nous sommes en permanence à la recherche de dirigeants, éducateurs, arbitres ou toutes autres personnes qui peuvent nous aider au bon fonctionnement de l'USBB. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas, venez nous rejoindre en contactant S.Barreteau au 06.76.91.58.00 ou A. Rézeau au 06.19.65.72.84.

Nos dernières manifestations, la marche gourmande en Juin et le tournoi de jeunes en Septembre, n'ont pas pu avoir lieu et malheureusement nous devons aussi annuler nos tournois futsal en Janvier 2021. Autant vous dire, que notre trésorier n'a pas le sourire en cette période compliquée. Nous réfléchissons donc à d'autres activités pour réduire le manque de recettes.
Dimanche 13 Juin 2021 : Marche gourmande, départ de Bazoges
Vendredi 18 Juin 2021 : Assemblée générale à Bazoges

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui nous accompagnent tout au long des saisons et lors de nos manifestations.
Merci aussi à tous les bénévoles et parents qui œuvrent pour le club : encadrer nos équipes de jeunes et seniors (semaine et/ou week-end), arbitrer, entretenir les locaux, aider sur les manifestations, etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du club www.usbb.fr et notre page Facebook.

Vive l'USBB.

FUTSAL CLUB DE BEAUREPAIRE

L'association du Futsal Club de Beaurepaire (FCB) rassemble cette année encore 23 licenciés seniors. Les entraînements ont lieu tous les mardis de 18h30 à 20h30.
Le FCB a organisé son 2ème tournoi de futsal le 7 mars dernier puis la saison 2019-2020 a été malheureusement écourtée par le confinement.
Les licenciés ont repris le chemin de l'entrainement en juillet mais en raison de la pandémie nous n'avons pu programmer de rencontres amicales.
Pour la 3ème année consécutive, le FCB a participé à l'opération « Ensemble contre l'AVC » le 13 octobre. Cette opération a pour buts de sensibiliser sur l'accident vasculaire cérébral, de créer un pont solidaire entre le monde du sport et celui du handicap et d'aider financièrement l'association France AVC.
Le nouveau confinement nous a contraints à suspendre nos entraînements et nous sommes impatients de pouvoir reprendre dès que possible nos activités.

Renseignements :
futsalbeaurepaire@outlook.fr

VOLLEY LOISIR BEAUREPAIRE

Comme pour toutes les associations ce début de saison s'est arrêté brutalement pour le volley loisir de Beaurepaire. Nous avions engagé trois équipes en championnat, nous attendons les directives de la fédération pour savoir si celui ci sera maintenu ou non...
Dès que la situation sanitaire le permettra nous reprendrons le chemin de la salle !!!

Si vous voulez venir nous rejoindre, les entrainements sont les lundis et jeudis soir avec un match environ tous les quinze jours. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou juste pour venir faire un essai...
A ce jour la date de notre prochain tournoi de volley 3X3 est fixée au 3 juillet 2021.

A très bientôt sur le terrain de volley !

Pour tous renseignements :
volley.beaurepaire@gmail.com
Fréderic Brizard : 06.70.79.51.38

TENNIS DE TABLE

Cette 5ème saison marque un tournant pour le club de tennis de table de BEAUREPAIRE, en effet, après 4 saisons passées, le club a décidé de s'unir avec le club de St FULGENT dans le but de développer notre activité dans le secteur :
- En proposant plusieurs entrainements : les mardis, mercredis et vendredis pour tous les publics (jeunes, loisirs, pratique en compétition…)
- En augmentant le nombre d'équipe en championnat et permettre à chacun de pouvoir jouer à son niveau.
- En encadrant plus facilement nos jeunes avec un nombre de dirigeants plus important.
- En organisant des manifestations sportives ou extra-sportives…

Ce club portera le nom de "Union Sportive Beaurepaire St Fulgent" (USBF) et sera ouvert à tous.
Actuellement, nous démarrons donc la saison avec 50 licenciés dont 50 % de jeunes, 4 équipes sont engagées en championnat adultes (une D1, une D2 et deux D4) et 3 équipes seront inscrites en championnat jeunes.
Côté manifestations et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle, nous espérons pouvoir organiser cette année :
- Le tournoi des familles le 19/06/21 qui permet aux parents, amis, enfants de venir s'essayer à notre discipline sportive dans la bonne humeur et convivialité.
- La galette des rois en janvier 2021 ainsi que notre tombola.
- Un tournoi gentlemen (équipe de 2 joueurs : un licencié avec un non-licencié) en février 2021.

Renseignements :
Mr BERGERET Christophe 06.32.79.57.06 ou christophe-bergeret@wanadoo.fr

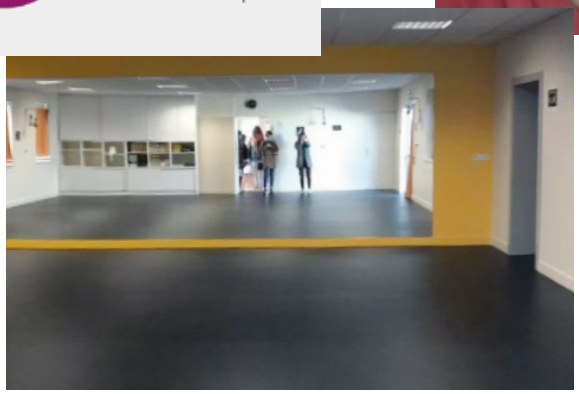

GYMASTIQUE BEAUREPAIRE

AEROGYM adultes.
En cette nouvelle année, reprise de l'activité tous les jeudis à 21 h salle foyer rural, sans manquer de faire respecter les gestes barrières.
Pour toute nouvelle adhérente, 2 cours d'essais seront offerts. Apporter votre tapis .

GYM DOUCE adultes.
Tous les jeudis à 11 h salle foyer rural.

GYM AU SOL.
Pour les enfants de 6 à 11 ans.
Suite à la décision gouvernementale, les cours reprennent avec la plus grande joie des enfants, le jeudi de 17h45 à 18h45 salle Ex judo.

Renseignements :
Aérogym : 02.51.66.62.78
Gym douce : 06.76.57.01.64
Gym au sol : 06.69.91.85.85

ASSOCIATION ESQUISSE DANSE MODERN/JAZZ BEAUREPAIRE

En cette rentrée, nous comptons 81 adhérents Danse répartis en 11 groupes, avec toujours comme professeure Sophie Chauvin. Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi. Grande nouveauté de cette rentrée : ouverture de deux cours de Yoga d'1h15, le mardi soir, à partir de 16 ans. Les deux cours sont complets, ce qui représente 30 adhérents.

L'association a mis en place un protocole sanitaire afin de permettre aux adhérents de commencer ou de reprendre les cours en septembre dernier en toute sérénité, après 6 mois d'arrêt. Celui-ci a été présenté lors de notre Assemblée Générale. Malheureusement, le nouveau confinement nous contraint de stopper à nouveau nos cours, jusqu'à ce que la situation sanitaire s'améliore.
L'association continue tout de même à mener des projets en cette fin d'année : vente de tee-shirts et vente de chocolats en ligne pour Noël, en partenariat avec Albert Chocolatier.

Le spectacle de danse aura lieu les 5 et 6 juin 2021, à l'amphithéâtre du Lycée Jean XXIII aux Herbiers.

Nous souhaitons remercier la mairie, qui a installé un tapis de danse dans notre salle, ce qui nous permet d'avoir un sol adapté à la pratique de la danse.

L'association compte actuellement 9 membres, et recherche toujours de nouveaux bénévoles pour qu'elle puisse perdurer. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant l'association (location de costumes, tarifs, photos des galas, etc) sur notre site internet à l'adresse suivante : www.esquissebeaurepaire.wordpress.com

Pour plus de renseignements, contactez : esquisse.association@gmail.com

FOYER RURAL DE BEAUREPAIRE

Les demandes des disponibilités des salles du foyer rural s'obtiennent par téléphone et non pas au domicile de la personne en charge des réservations.
La réservation s'obtient par : la signature du contrat de location, qui se fera au foyer rural sur rendez-vous, et la remise des chèques de location et de caution.

Permanences : **07.88.76.62.83**
Vu le contexte actuel, nous avons modifié les permanences :
Lundi de 10h15 à 11h15 et de 18h à 19h
Jeudi de 10h15 à 11h15 et de 18h à 19h
Il n'y aura pas de prise de location en dehors des heures de permanences.

Pour les pots d'au revoir (sépulture), en dehors des heures de permanences contacter : 02 51 67 06 45

Location de la sonorisation : 20 €.
Demande du ménage (passage de l'auto laveuse) voir tarif ci-dessous.

Contacter une dizaine de jours avant votre location Mr/Mme Daguisé au 02 51 67 06 45, pour la remise des clefs et l'état des lieux.

ACTIVITÉ	PETITE SALLE	GRANDE SALLE	DEUX SALLES
Particuliers	95 €	180 €	215 €
Professionnels		Sur devis	
Ménage	30 €	60 €	90 €
Utilisateurs extérieurs	110 €	200 €	250 €
Vin d'honneur		120 €	
Pot « d'au revoir »		60 €	

BIBLIOTHÈQUE "LES AMIS DU LIVRE"

Si vous aimez lire, choisir tranquillement vos romans, documentaires, contes pour enfants, bandes dessinées, si vous souhaitez les emporter gratuitement chez vous pendant 4 semaines, alors, venez à la bibliothèque où vous serez accueilli par des bénévoles.
Elle est située à la maison des Associations de Beaurepaire, 14 rue du 8 mai. Depuis mars 2013, les 8 bibliothèques du Pays des Herbiers fonctionnent en réseau. Les usagers ont accès à 50 000 documents avec des acquisitions tout au long de l'année.
Modalités :
- L'inscription est gratuite, ouverte à tous, sur présentation d'une pièce d'identité. Une carte de lecteur vous sera remise, une pour chaque membre de la famille.
Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 ouvrages, dont, au maximum, 3 B.D. et 2 nouveautés. Réserver également 2 livres audio ainsi qu'une liseuse (réservée aux adultes).
- Les documents peuvent être empruntés et retournés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.
- Vous pouvez réserver 2 documents maximum, soit auprès de bibliothécaires, soit via le portail internet : http// :www.bibliothequedupaysdesherbiers.net
Horaires (hors crise sanitaire) :
- mardi :16h45 à 18h45
- vendredi :16h45 à 18h45
- samedi :10h30 à 11h30
- Pendant les vacances, et durant le mois de juillet ,la bibliothèque est ouverte seulement le mardi. Fermeture en août.

Depuis mars 2020, nos bibliothèques ont connu une longue interruption en raison de la propagation du virus covid 19.
Depuis le 1er décembre, la bibliothèque de Beaurepaire est ouverte uniquement le mardi de 16h45 à 18h45.
Toutes les infos sur https://bibliotheques.paysdesherbiers.fr

AGENDA : JANVIER / JUILLET 2021

Cette programmation est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales.

JANVIER

// Vendredi 15 janvier à 19h
Voeux du maire en vidéo
à suivre sur le site internet de la commune
www.mairie-beaurepaire85.fr

// Samedi 9 janvier de 10h à 12h
Portes ouvertes des écoles
École Le Petit Prince et école St Joseph

// Samedi 9 janvier de 10h à 12h
Portes ouvertes du restaurant scolaire
au restaurant du pôle scolaire

// Date à confimer
Ventes à emporter
de Gras doubles et Tartiflette par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

MARS

// Dimanche 21 mars
Rallye photo
de l'OGEC Saint-Joseph

AVRIL

// Samedi 10 avril
Soirée Gallo-romaine
par le Foyer des Jeunes
à la salle des sports de Beaurepaire

// Dimanche 11 avril
Vide-Grenier
Par l'APEL école Saint-Joseph
au complexe sportif de Beaurepaire

// Samedi 17 et dimanche 18 avril
Salon de la maquette
Par le Comité des fêtes
à la salle des sports de Beaurepaire

MAI

// Samedi 22 mai à 20h30
Spectacle de l'atelier théâtre Junior
par la Cie Atout Scène
à la salle du foyer rural

// Samedi 23 mai
Kermesse école Saint-Joseph
au complexe sportif de Beaurepaire

// Vendredi 28 et samedi 29 mai
Collecte de papier
par l'accueil de loisirs O'Centre
au parking de la mairie

JUIN

// Samedi 5 juin
Forum des associations
à la salle des sports de Beaurepaire

// Samedi 5 et dimanche 6 juin
Spectacle de danse
à Amphithéâtre du Lycée Jean XXIII aux Herbiers

// Samedi 12 juin
Journée Familles Multisports
à la salle des sports de Beaurepaire

// Dimanche 13 juin
Marche gourmande
par l'USBB
départ de Bazoges en Paillers

// Dimanche 19 juin
Tournoi familles tennis de table
à la salle des sports de Beaurepaire

// Samedi 26 juin
Fête de l'école Le Petit Prince
par l'APEEP

JUILLET

// Samedi 3 juillet
Tournoi de Volley
à la salle des sports de Beaurepaire

L'AGENDA DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Cette programmation est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales.

JANVIER

// Mercredi 20 janvier à 16h

P'tit Lu pour les 3 - 6 ans

Bibliothèque, Les Herbiers
Les 3-6 ans sont invités à participer à un moment convivial d'échange et de partage autour de lectures choisies pour leurs petites oreilles. Inscription obligatoire auprès des bibliothèques du Pays des Herbiers : 02 51 67 01 71

// Mercredi 20 janvier à 18h30

Café parents "ados" : s'affirmer auprès des autres

Bibliothèque, St-Paul-en-Pareds
Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

// Jeudi 28 janvier à 20h30

Conférence "mieux communiquer en famille"

par Séverine Huguenin, formatrice en communication
Tour des Arts, Les Herbiers
Apprenez à susciter la coopération de votre enfant plutôt que de le punir. À la fin de la soirée, vous repartirez avec des outils simples, efficaces et rassurants pour les enfants… et les adultes ! Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

FEVRIER

// Jeudi 11 février à 20h

Café parents "enfants" : la fratrie

Bibliothèque, Vendrennes
Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

// Jeudi 25 février de 14h à 16h

Atelier parent-enfant : jeux d'adresses

Salle de sports, Mouchamps
Pour un enfant de 7 à 11 ans et son parent. Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

MARS

// Jeudi 4 mars de 14h à 16h

Atelier parent-enfant : couture

Salle Vendrina, Vendrennes
Pour un enfant de 7 à 11 ans et son parent. Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

// Mercredi 17 mars à 16h

P'tit Lu pour les 3 - 6 ans

Bibliothèque, Les Herbiers
Les 3-6 ans sont invités à participer à un moment convivial d'échange et de partage autour de lectures choisies pour leurs petites oreilles. Inscription obligatoire auprès des bibliothèques du Pays des Herbiers : 02 51 67 01 71

// Mercredi 17 mars à 18h30

Café parents "ados" : les écrans

Bibliothèque, Les Epesses
Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

---

Atelier mobilité équilibre pour les +60 ans :

// Les Herbiers - La Mijotière : Le lundi de 9h à 10h, de 10h à 11h ou de 11h à 12h.

// Mouchamps - L'Atelier : Le lundi de 16h30 à 17h30.

// Vendrennes - MARPA : Le mardi de 9h30 à 10h30

// Mesnard-la-Barotière - Salle polyvalente : Le mercredi de 11h à 12h

// Les Epesses - Salle polyvalente : Le mercredi de 9h30 à 10h30

Retrouvez confiance et envie de bouger grâce à la pratique de la gym, des jeux d'adresse et de la relaxation. Renseignements et inscriptions auprès du CIAS du Pays des Herbiers : 02.51.91.29.78

A LA RECHERCHE DU PASSÉ DE BEAUREPAIRE

Dans le précédent numéro, nous avons vu BEAUREPAIRE à l'époque de son premier peuplement, de la conquête Romaine, de l'établissement de la religion catholique par Saint Martin de Vertou, et de la destruction de la fondation du Doyenné de PAILLERS par les Normands, aux alentours de l'an 800.

Puis, vers le Xème siècle, le comté de Poitou s'organisant, un grand territoire englobant les actuelles communes de Beaurepaire, Bazoges en Paillers, Saint-Fulgent, Mesnard-la-Barotière, fut crée, où les vicomtes de Thouars, délégués des comtes du Poitou s'installèrent. On l'appela primitivement LA JAILLARDYE, puis BADVIELLE.

Des paroisses furent fondées dans les trois dernières localités citées, sauf à BEAUREPAIRE qui ne fut créée qu'au VXème siècle, la paroisse restant à PAILLERS. Mais au bourg actuel de BEAUREPAIRE, les vicomtes de Thouars se firent construire de bonne heure, une maison de chasse, la contrée étant très giboyeuse et les étangs très poissonneux. On l'appela en latin "PULCHRUM REPAI RUM" qui signifie "BELLE RETRAITE" et qui devint BEAUREPAIRE. Elle était construite à l'emplacement du GRAND LOGIS actuel en bordure d'immenses étangs qui couvraient toute la vallée.

L'actuelle route de BAZOGES était la chaussée de l'étang. Sur le cadastre ancien de 1838, le jardin en contre-bas, portait le nom de "Jardin du Moulin". La grande rue n'était qu'un ruisseau allant se jeter dans l'étang, vers le bas du bourg, et lors du creusement des tranchées du service d'eau et de l'égout, les piles d'une passerelle et les fondations d'une grande tour, furent découvertes, près du Grand-Logis.

Et au cours du 12ème siècle, la Féodalité s'organisant, le mariage d'Aliénor d'Aquitaine épouse divorcée du Roi de France, avec Henri d'Angleterre, fit passer, et pour plusieurs siècles, le Poitou qui lui appartenait, sous la domination Anglaise. Il faudra attendre Jeanne d'Arc, pour que BEAUREPAIRE redevint français.

C'est alors que furent fortifiées les frontières du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou. De puissants châteaux furent construits, comme Clisson, Tiffauges, Montaigu, Mortagne, Pouzauges.

SI BEAUREPAIRE M'ÉTAIT CONTÉ

Pour fixer les chevaliers servant à la défense de ces châteaux, et les avoir plus facilement à proximité en cas de guerre, les Vicomtes de Thouars leur distribuèrent des terres, petits domaines de quelques métairies, avec au centre, une "maison forte", comme à BEAUREPAIRE : La Boisselette, La Godardière, Le Bois Porché, La Souchais, Le Plessis, La Coussais, La Pintroliere, La Gemaubretiere, La Richerie, Chantemerle,La Guignaudière, L'Étang. Ces maisons fortes, qu'aujourd'hui on appellerait des châteaux, subsistèrent jusqu'à la Révolution de 1789. Des familles importantes les habiteront. Nous y reviendrons.

Aux Ardillers et à La Simbrandière, fut crée de bonne heure par les moines de l'Abbaye du Breuil-Herbault, à Falleron, un important Prieuré qui subsista jusqu'aux Guerres du Protestantisme. Les moines élevèrent des moulins à vent aux Ardillers et des moulins à eau à Bertré.

Puis, pour créer le bourg actuel de BEAUREPAIRE, les vicomtes de Thouars concédèrent des terrains tout autour de leur château, aux habitants du Bourg de Paillers, qui dépérissait, contre une certaine redevance. Ils construisirent un moulin banal où les habitants faisaient moudre leur blé-seigle et cuire leur pain. Le moulin banal se trouvait en-dessous de la chaussée de l'étang, et le four banal, dans les vieilles maisons qui s'élèvent encore à proximité de l'église.

Voilà le début de la naissance de Beaurepaire.

Ecrit par Mr. Jean LAGNIAU (1909-2003)
Historien et Ecrivain Vendéen à Beaurepaire

La Richerie

L'ancien château du bourg, aujourd'hui la Noue

Les Ardillers avec ses 5 moulins

L'ancienne église de Paillers

LES NAISSANCES

GUICHETEAU Pierre	02/01/2020	Le Doret
LE PALLEC Adam	17/01/2020	18 Rue du Muguet
COUTHOUIS Tiago	18/01/2020	4 rue de la Promenade
MONNEREAU Lola	19/01/2020	Le fief de Pajaude
BRISSEAU Warren	14/02/2020	8 Rue Dalida
METARD Lola	05/03/2020	13 Rue des Arceaux
FRADIN Loïs	30/03/2020	La Frapperie
VIGNERON Lina	03/04/2020	37 Ter rue de la Promenade
GIRAUD Léon	17/04/2020	205, La Guignaudière
MERLET Eliot	01/06/2020	20, Rue des Prunelles
LE NEILLON Nassim	17/06/2020	10, Cité du Soleil Levant
LEMOINE Sohan	04/07/2020	Rue du 8 Mai
BIDEAU Maé	12/07/2020	29, Rue des Mauges
PILON Luna	18/07/2020	1 bis, Rue de la Galissonnière
ZIDANE Tiya	21/08/2020	4, Rue du Sacré Cœur
MACE de GASTINES Laëtitia	11/10/2020	13, Place Saint Laurent
BOURASSEAU Luna	21/10/2020	La Grande Rivière
GUESDON Margaux	30/11/2020	Bertré

Nombre de naissances par année

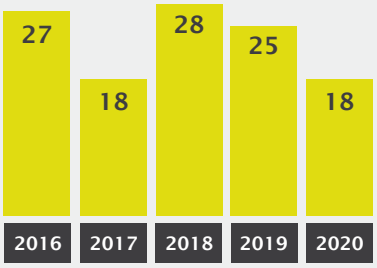

-28%
par rapport à 2019

LES MARIAGES ET PACS

Dans la Commune

CHAPRON Anthony et MOREAU Aurélie	12/09/2020
RIGAUDEAU Mickaël et SOULARD Aurélie	19/09/2020

Nous comptabilisons 6 pacs sur la commune pour l'année 2020.

Nombre de mariages par année

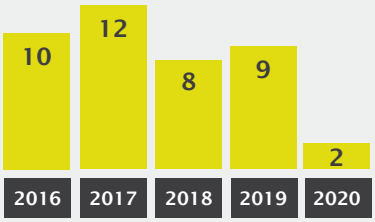

LES DÉCÈS

PELLETIER Francis	29/01/2020	109, Paillers
BOVIN Sandrine	30/01/2020	4, Rue des Prunelles
GIRARDEAU Jean	23/02/2020	EHPAD Les Hirondelles
LUCAS Odile veuve de VRIGNAUD Louis	06/03/2020	EHPAD Les Hirondelles
BOURCIER Marie veuve de GUITTON Gérard	09/03/2020	EHPAD Les Hirondelles
CHALLET Gérard	01/04/2020	27, Place St Laurent
BOURCIER Joseph	05/04/2020	EHPAD Les Hirondelles
RONDEAU Jeanne veuve de RONDEAU Marcel	06/04/2020	EHPAD Les Hirondelles
LACCORD Robert	18/04/2020	3, Rue des Arceaux
SEGUIN Daniel	05/06/2020	EHPAD Les Hirondelles
MICHAUD Marie-Josèphe épouse PANNETIER Robert	06/06/2020	9, Rue de l'Espérance
DELANOUE Cécilia épouse de SIAUDEAU Anthony	21/06/2020	7, Rue du Bocage
BROCHOIRE Christine épouse de GIRARDEAU Laurent	28/07/2020	La Haute Burnière
BILLAUD Marie veuve de JOBARD Emmanuel	15/08/2020	EHPAD Les Hirondelles
BOURCIER Henri	03/09/2020	210, La Guignaudière
COULONNIER Louis	05/09/2020	EHPAD Les Hirondelles
LUCAS Jean	27/10/2020	EHPAD Les Hirondelles
YOU Marie veuve de AUNEAU Michel	13/11/2020	EHPAD Les Hirondelles
RIPOCHE François (Décédé Hors commune pas d'Avis)	19/03/2020	Chambrette

Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le magazine d'information, veuillez en informer le service de l'état-civil de la mairie.

BEAUREPAIRE AUX COULEURS DE NOËL !

Cette année le marché de Noël, prévu début décembre, n'a pas pu se tenir. Nous avions pourtant de nouvelles idées pour cette édition... elles seront reportées pour 2021 et le marché n'en sera que plus beau !
Retour en images sur les illuminations de Noël et la magnifique décoration réalisée par le centre périscolaire, dans son jardin.

Si vous souhaitez intégrer la commission "Décorations de Noël 2021", inscrivez-vous en page 46.

INTERCOMMUNALITÉ : VOS ÉLUS POUR 2020-2026

En mars dernier, en même temps que le conseil municipal de votre commune, vous avez élu vos représentants au conseil intercommunal.
Découvrez les nouveaux visages de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et le fonctionnement de cet échelon, parfois méconnu, et pourtant acteur incontournable de votre quotidien.

Comme toutes les communes de France désormais, la commune de Beaurepaire est membre d'une intercommunalité, à savoir la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Votre commune a ainsi confié à l'intercommunalité le pilotage de dossiers spécifiques, et souvent techniques. Il s'agit par exemple des déchets, de l'économie, de l'assainissement, de l'urbanisme ou de l'informatique. L'enjeu est de conduire des politiques cohérentes à l'échelle du bassin intercommunal, de gagner en efficacité et de faire des économies d'échelle.

Les décisions sont votées au sein d'un conseil communautaire composé de 37 délégués, tous conseillers municipaux. Ainsi, la composition du conseil communautaire est renouvelée tous les 6 ans, lors des élections municipales et intercommunales. Au sein du conseil communautaire, chaque commune est représentée par 2 à 18 conseillers municipaux. Le nombre de conseillers est proportionnel à la population de la commune, sans pour autant qu'une seule commune ne détienne la majorité absolue.

"Chaque commune a voix au sein du conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes."

Un fonctionnement collégial.
Lors de la 1ère réunion du conseil communautaire ont été élus le Président de la Communauté de communes (Mme Véronique BESSE) ainsi que les vice-présidents. Ainsi le maire de Beaurepaire, Franck GAUTHIER, a été élu 5e vice-président du Pays des Herbiers, en charge du développement numérique et du très haut débit.
Ils forment le bureau communautaire, instance de décision, d'examen et d'arbitrage des projets de la communauté. Ils préparent les décisions et s'assurent que chaque projet respecte l'intérêt communautaire.

Cinq commissions de travail sont également à l'œuvre pour préparer et soumettre des projets au bureau et au conseil communautaire. Elles traitent chacune d'un domaine propre : développement durable, économie, famille, culture… Toutes les communes y sont représentées par des conseillers municipaux.

La composition des commissions intercommunales est consultable sur www.paysdesherbiers.fr/listes/les-commissions.

Crédit Ville des Herbiers

VOUS ALLEZ BULLER !

Besoin de vous détendre ou de faire du sport ? Le centre aquatique Cap Vert des Herbiers ouvre ses portes 7 jours sur 7. Ce complexe intercommunal aqualudique allie à la fois un bassin sportif, un bassin ludique, une pataugeoire, un toboggan, mais aussi un espace balnéo. Des cours de natation, pour enfants et adultes, y sont proposés toute l'année.
HORAIRES :
Période scolaire
Lundi, jeudi, vendredi : 11h45-14h / 17h-20h
Mardi : 11h45- 14h / 17h-21h30
Mercredi : 10h-19h
Samedi : 9h-12h / 14h30-18h
Dimanche : 9h-13h / 15h-18h
Vacances scolaires
Lundi, jeudi : 12h-20h
Mardi, vendredi : 10h-21h30
Mercredi : 10h-20h
Samedi, dimanche : 9h-13h / 15h-18h
TARIFS : Adulte (+ 16 ans) : 4.85€
Réduit et - 16 ans : 3.10€

Toutes les informations sur https://capvert.paysdesherbiers.fr/

Bulletin d'inscription aux commissions communales.

Comme indiqué au début du mandat, dans le cadre de la démocratie participative, le Conseil Municipal va ouvrir au cours de son mandat de nouvelles commissions en offrant aux citoyens la possibilité de les intégrer.
Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'aide du coupon ci-dessous à retourner en mairie.
Le nombre de places ouvertes est limité, en cas d'un nombre trop important de demandes, toutes ne pourront pas être intégrées. Régulièrement pendant le mandat de nouvelles commissions seront ouvertes.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Email _____

Profession _____

Je souhaite m'inscrire à la ou les commission(s) suivante(s) :

☐ **Commission Villes et Villages Fleuris** : concours prenant en compte certains critères comme le patrimoine paysager et végétal, le fleurissement, le respect de l'environnement et le cadre de vie.

☐ **Commission verte** : veiller à l'environnement du domaine public et prévenir les actes d'incivisme et d'atteinte à l'environnement.

☐ **Commission décorations de noël** : décorations et illuminations de la commune pour les fêtes de fin d'année. Organisation du marché de Noël.

☐ **Commission Histoire** : faire découvrir l'histoire et le patrimoine de notre commune à travers différentes actions.

Fait à Beaurepaire, le _____ Signature

A retourner dans la boite aux lettres de la mairie ou par email mairie@beaurepaire85.fr

---

Vos idées sur la réhabilitation de notre centre-bourg.

A l'occasion des phases d'étude et de consultation du réaménagement de notre centre-bourg, la municipalité souhaite récolter vos idées sur ce projet.
Merci de nous lister ci-dessous les choses qui vous souhaiteriez voir éclore, être conservés ou à améliorer dans notre centre-bourg :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre contribution, ces suggestions anonymes seront toutes étudiées.
Questionnaire à retourner ou renvoyer par email à la mairie.

- Vous avez également la possibilité de répondre à ces questionnaires en ligne sur notre site internet -

LES PHOTOS D'INSTAGRAM

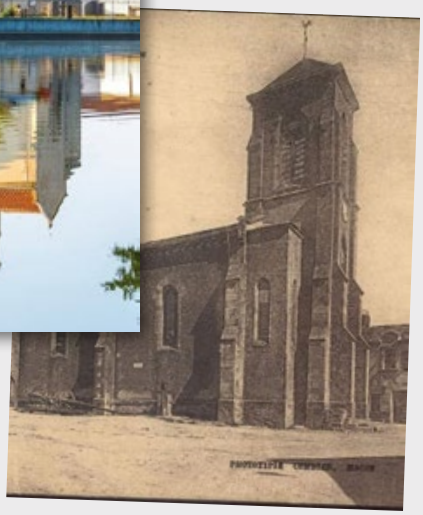

LE MÉMO

HORAIRES DE LA MAIRIE.

Lundi : 9h30 – 12h30
Mardi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 8h30 – 12h30 // 14h00 – 16h00
Jeudi : 8h30 – 12h30
Vendredi : 8h30–12h30 // 14h00 – 16h00
Samedi : 9h00 – 12h00

02 51 91 02 24

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE.

Lundi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00
Samedi : de 9h00 à 12h00
La déchèterie est ouverte à tous les habitants du Pays des Herbiers. Une barrière automatique, installée à l'entrée, s'ouvre sur présentation de la carte de tri.

NUISANCES SONORE.

Il est rappelé que l'arrêté préfectoral n°2013/mcp/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage a été modifié et précise que les horaires pour les travaux de bricolage et de jardinage sont fixés ainsi :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les bruits provoqués de nuit, qui troublent le voisinage, entre 22 heures et 7 heures constituent une infraction de tapage nocturne.

FEUX, BRULOTS.

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

DÉCLAREZ VOS TRAVAUX ET CLÔTURES.

Pour tous vos projets de : construction, agrandissement, clôture, murets, abris de jardin, piscine, façades..., nous vous conseillons de vous renseigner en mairie avant de vous lancer et ainsi éviter de mauvaises surprises.

Document imprimé sur un **papier 100 % recyclé**. Impression : B.D.M Imprimeurs Les Epesses Conception : Commission communication Mairie de Beaupuy 12/2020